



Le citoyen peine à remplir son couffin

Les prix des produits de consommation se maintiennent en hausse

Il n'y a plus d'opium à revendre. Et au citoyen de rattraper son train de vie habituel fait de souci et de calcul. Après une léthargie qui a duré plus d'un mois, l'heure du dépouillement est achevée.

Page 4

Ils dénoncent la fraude aux élections législatives

14 partis boycottent la prochaine Assemblée

Page 3



Par Saâd Taferka

Les préparatifs pour la célébration du 5 juillet, fête de l'Indépendance et de la jeunesse, semblent timides, du moins pas assez étoffés pour marquer le cinquantenaire de la décolonisation du pays ; un événement que ne peut vivre un citoyen, auquel le destin aura réservé une grande longévité, que

Belkhadem courtise le FFS

La bataille de la présidentielle commence



Décidément, la bataille de l'élection présidentielle de 2014 a bel et bien commencé. Aussitôt les résultats des élections législatives proclamés, les acteurs politiques, les plus en vue du moins, entament les tractations avec, en toile de fond, l'élection de 2014.

Page 3



REGARDS

Algérie et servilité intellectuelle

Pour avoir droit aux ondes et aux colonnes de la grande presse occidentale et à la notoriété de là-bas, voici un exemple de ce qu'il faut oser dire, toute dignité piétinée : "Tous les partis politiques algériens sont des partis de l'Administration."

Page 2

La jeunesse algérienne et la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance

Divorce et horizons de réconciliation

deux fois dans sa vie d'homme.

C'est pourquoi, la logique aurait voulu que ce soit toute l'année 2012 qui serait déclarée "année du cinquantenaire", au lieu d'attendre le 5 juillet pour faire inaugurer par les autorités quelques infrastructures ou équipements publics. C'est, en principe, dans cet esprit que s'inscrit l'instruction signée le 20 octobre 2011 par Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et qui fait référence à un Conseil interministériel, tenu dix jours auparavant, relatif à la préparation du programme du 50^e anniversaire de l'Indépendance. Ce programme national "repose sur des actions sectorielles et sur des projets décentralisés" qui relèvent du ressort des walis auxquels s'adresse l'instruction en question. Donc, en dehors de ce que l'envoi du ministère de l'Intérieur clas-

se parmi les "manifestations et défilés populaires et institutionnels" relatifs à la cérémonie d'ouverture, le reste du programme de la célébration du cinquantenaire se déroulera entre le 5 juillet 2012 et le 5 juillet 2013. Grande ambition, s'il en est, dont on ne voit pas les ébauches avec précision, d'autant plus que le document en question donne des orientations et des thématiques qui auraient dû mobiliser dès le début de l'année 2012 toutes les énergies et toutes les institutions. L'un des axes majeurs sur lesquels devra s'articuler la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance est contenu dans cette interrogation portée dans le document du ministère de l'Intérieur : "Comment nourrir l'intérêt pour l'histoire locale, tout en assurant la continuité de l'histoire nationale ?"

Page 7

Mouvement des greffiers

Rassemblement devant des tribunaux à partir d'aujourd'hui

Le secteur de la justice connaîtra à partir d'aujourd'hui, un nouveau mouvement de protestation qui sera mené par les greffiers. Ces derniers ne décolèrent pas et décident de ne pas lâcher le lest, après les mesures disciplinaires prises ces derniers jours à l'égard de certains délégués syndicaux des greffiers dans une dizaine de wilayas.

Page 2





Mouvement des greffiers

Rassemblement devant des tribunaux à partir d'aujourd'hui

Le secteur de la justice connaîtra à partir d'aujourd'hui, un nouveau mouvement de protestation qui sera mené par les greffiers. Ces derniers ne décolèrent pas et décident de ne pas lâcher le lest après les mesures disciplinaires prises ces derniers jours à l'égard de certains délégués syndicaux des greffiers dans une dizaine de wilayas.



Par Rachid Chihab

En effet, la Fédération nationale des greffiers, une section syndicale du Syndicat national autonomes des praticiens de l'administration publique Snapap, a décidé après l'évaluation de la situation qui prévaut dans les établissements judiciaires de tenir à partir d'aujourd'hui, des sit-in quotidiens devant les tribunaux et les cours à travers tout le territoire national. La choisi d'organiser ses mouvements entre midi et 13h. a-t-on appris d'un membre du comité de soutien aux greffiers en grève de la faim depuis plus

de 15 jours. Ce comité a tenu dimanche, pour rappel, un rassemblement de soutien avec les sept greffiers en grève de la faim à la place Emir Abdelkader à Alger. Notre source affirme dans ce cadre que "des délégués syndicaux des greffiers font objet de pressions dans leurs postes de travail de la part de leurs supérieurs". Des pressions qui prennent parfois selon la même personne, la forme de harcèlement moral, en raison de l'engagement syndical de ces délégués. Toujours sur ce point notre contact nous a informés que le Snapap a recensé 38 greffiers sanctionnés dans l'ensemble du territoire

national. D'autres délégués ont été mutés à d'autres postes. "Les délégués syndicaux de la wilayas d'Alger ont été mutés vers les salles d'archives, comme punition à leur adhésion à la grève organisée les 15, 16 et 17 du mois d'avril dernier.

"Par souci d'éviter de nouvelles sanctions ainsi que pour permettre aux citoyens de se solidariser avec les greffiers, il a été décidé de tenir quotidiennement des sit-in devant les sièges des cours de justices et les tribunaux entre midi et 13h00", note notre source, qui précise que ce mode de protestation permettra de faire pression sur la tutelle pour lui faire accepter les

revendications sans toutefois, exposer les greffiers à de nouvelles sanctions ou harcèlements.

S'agissant des revendications, le syndicat des greffiers demande la levée de toutes les sanctions et les pressions contre les délégués syndicaux, la révision du statut particulier du personnel du secteur de la justice et des greffiers en particulier et la révision du régime indemnitaire de sorte à permettre à cette catégorie de travailleurs d'obtenir des augmentations de salaires. Il demande également l'ouverture d'un dialogue sérieux avec la tutelle et le respect des libertés syndicales notamment le droit à la grève.

Notons qu'une campagne de solidarité a été lancée sur les réseaux sociaux avec les greffiers en grève de la faim dont l'état de santé ne cesse de se dégrader. Dans ce cadre une délégation de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme LADDH et une autre du FFS ont rendu visite aux sept greffiers en grève de la faim à la maison des syndicats. A signaler que le département de la justice fonctionne avec un ministre intérimaire depuis la désignation du Tayeb Belaiz à la tête du Conseil constitutionnel. Un nouveau ministre sera désigné à l'occasion de l'installation du nouveau gouvernement dans les prochains jours.

R. C.

Suite aux perturbations qu'a connues l'année scolaire

Le bac compromis ?

Par Rebiha Akriche

Grèves à répétition, intempéries, mobilisation de près de 25 000 enseignants pour les élections législatives... Les candidats au baccalauréat 2012 vont se présenter aux épreuves, qui commencent le 3 juin, peu armés avec un programme inachevé de 40 % ! Alors que le ministère campe sur ses positions, les parents d'élèves réclament une surveillance moins sévère dans les épreuves. Quant aux directeurs et censeurs des lycées, ces derniers maintiennent savamment la pression sur la tutelle en vue de geler la nouvelle mouture du statut des travailleurs de l'Education. Dans tout cet amalgame de manquements, les élèves seront les principaux perdants.

A pas moins de deux semaines des examens, les candidats qui attendent le fameux sésame leur permettant d'entrer à l'université affichent leur angoisse. D'aucuns n'ont même pas atteint le seuil minimum fixé par la tutelle.

Huit semaines de retard pour les terminales et les 4^{èmes} années moyennes, et plus de douze semaines pour les autres niveaux, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) affirme que le programme annuel n'est réalisé qu'à 60% pour les terminales et à peine à 50% pour les 1^{ères} et 2^{èmes} années secondaires. Ce retard remet-il en cause le déroulement de l'examen ? En aucun cas pour Benbouzid. Toutes les épreuves sont d'ailleurs maintenues telles qu'elles ont été annoncées initialement malgré tous les imprévus ayant frappé l'activité pédagogique. Le ministère et même les syndicats n'ont jamais été favorables au report des examens, pour ne pas pénaliser les candidats dans le Grand-Sud. Le ministère maintient toutefois les mesures exceptionnelles décidées en 2007, à savoir deux sujets au choix et 30 minutes supplémentaires.

"Les sujets d'examen porteront sur les cours effectivement dispensés en classe", affirme le ministère dans un communiqué officiel. Mais cela ne semble pas rassurer les élèves et leurs parents du moment qu'ils ont eu des surprises au bac blanc. D'après l'association des parents d'élèves, dans certains établissements, les élèves ont été surpris d'avoir des sujets d'examen du bac blanc non dispensés pendant l'année !

Il faut dire que la dernière grève de l'UNPEF en mai a sérieusement affecté la scolarisation des élèves dans tous les paliers. Contrairement aux pédagogues et aux syndicats, l'Union nationale des associations des parents d'élèves demande à ce que les sujets d'examen soient "abordables". Ahmed Khaled suggère que la surveillance soit "moins sévère" pour éviter "toute provocation" des candidats le jour J. Une suggestion contestée par le SNAPEST, qui n'a de cesse de prôner un bac de qualité.

Pour le conseil des lycées d'Algérie (CLA), parler de solutions serait peine perdue, car, selon ce syndicat il est déjà trop tard pour réagir et prendre les décisions adéquates pour cette année. Le mieux est de se prémunir pour l'année prochaine contre tout débordement sachant que les établissements du secondaire vont recevoir une double promotion d'élèves : ceux issus de la 6^e (système fondamental) et ceux issus de la 5^e de la réforme."

Notons que les directeurs et censeurs des lycées continuent à boycotter les travaux administratifs internes et externes et maintiennent la pression sur la tutelle pour le gel du nouveau statut particulier des travailleurs de l'Education en attente de signature.

Ainsi, leur commission affiliée à l'UNPEF, les a appelés à observer, dimanche prochain, un sit-in devant le siège du ministère de l'Education.

R. A.

REGARDS

Algérie et servilité intellectuelle

Par Ahmed Halfaoui

Pour avoir droit aux ondes et aux colonnes de la grande presse occidentale et à la notoriété de là-bas, voici un exemple de ce qu'il faut oser dire, toute dignité piétinée : «*Tous les partis politiques algériens sont des partis de l'administration. Il est interdit de faire de la politique*», «*en Algérie, c'est le DRS, la police politique, qui décide*», «*je suis sûr qu'il y a des courants divergents dans l'armée, mais qui n'apparaissent pas publiquement*» ou bien «*les universitaires ne peuvent pas prévoir ce qui peut se passer, mais dans six mois, un an ou deux ans, ce régime va s'écrouler dans la violence*». C'est ce qu'a commis un sociologue activé à propos des élections législatives du 10 mai, «*exilé*» en France, et dont la célébrité ne doit rien à un quelconque travail qui aurait enrichi les connaissances universelles. Construisant son nom, et il n'est pas le seul, sur la disponibilité à se soumettre aux règles de la propagande néocoloniale, il peut profiter d'un statut social confortable et cela semble suffire, pour le moment, à ses ambitions «*intellectuelles*». Son nom

importe peu, car il n'y a rien à perdre de l'ignorer. Il ne sert, ici, qu'en tant qu'illustration d'un phénomène qui affecte, en particulier, les pays qui ont connu une décolonisation violente ou dont les gouvernants gênent l'establishment mondial. Le contexte s'y prête. Les centres impérialistes ont besoin de dégrader l'image des ex-colonies dans l'opinion publique et ils ont trouvé dans les déçus des indépendances les précieux alliés qu'il leur fallait. Sachant que le sous-développement n'engendre pas que le flux d'émigrés ordinaires fuyant la mal-vie, mais aussi celui d'élites attirées par les lumières occidentales, l'occasion est offerte de disposer de «*voix critiques*» susceptibles de «*figurer*» l'échec des indépendances ou, le cas échéant, de constituer une «*opposition*», comme on l'observe pour la Syrie. Grâce à la puissante machine médiatique, on peut alors inonder l'opinion internationale du discours approprié. La vie politique locale ou les intellectuels restés au pays n'ont pas de place dans le paysage et ne doivent pas en avoir, étant virtuellement «*repré-*

sentés» sur les plateaux télévisés, s'ils ne sont pas assimilés au gouvernement en place. Ce type d'affirmation, insultante à souhait et chargée de mépris à l'égard de la société algérienne : «*tous les partis politiques algériens sont des partis de l'administration*», est l'ultime prise de pouvoir qui destitue définitivement toute expression qui contrarie le discours voulu. On pourrait en sourire ou avoir des hauts le cœur devant une telle servilité, mais dans la conjoncture actuelle il faut plutôt prendre très au sérieux, non pas le supplétif zélé, mais sa manipulation, qui n'est jamais gratuite. Le Conseil national syrien est, justement, constitué d'individus de cet acabit, préparés pour le rôle d'alibi à l'immixtion ou à l'intervention militaire. Il est d'ailleurs dirigé par un sociologue, comme l'autre, vivant en France, comme l'autre aussi. Le CNS, pour rappel, a été investi «*représentant légitime*» du peuple syrien par Hillary Clinton. Pour être sûre, certainement, de ne pas laisser de la place à des «*partis de l'administration*».

A. H.

ÉVÈNEMENT

Belkhadem courtise le FFS

La bataille de la présidentielle commence

Décidément, la bataille de l'élection présidentielle de 2014 a bel et bien commencé. Aussitôt les résultats des élections législatives proclamés, les acteurs politiques, les plus en vue du moins, entament les tractations avec en toile de fond l'élection de 2014.



Par M. Ait Chabane

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lui-même, a ouvert le bal des supplications en affirmant qu'il ne briguerait pas un autre mandat à la magistrature suprême, lors de son fameux discours de Sétif, à la veille du scrutin du 10 mai dernier. Le plus prétentieux d'entre tous les présidentiables potentiels est sans doute Abdelaziz Belkhadem, actuel secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) et heureux vainqueur des élections législatives.

En courtisant le Front des forces socialistes (FFS) dans la perspective d'une éventuelle alliance, Belkhadem chercherait des appuis de taille dans sa quête de la présidence de la République. Une alliance certes un peu contre nature, mais qui serait d'un apport considérable au candidat Belkhadem, en ce sens que le vieux parti et le plus vieux parti d'opposition pourraient bien faire bon ménage sur la scène politique, étant des partis historiquement ancrés dans les mœurs politiques des Algériens. Le clin d'œil de Belkhadem au parti de Hocine Aït Ahmed ne serait-il

pas également une façon de barer le chemin de la présidence à l'autre sérieux prétendant, Ahmed Ouyahia ? L'actuel Premier ministre, qui serait éventuellement reconduit à la tête du gouvernement à la faveur du prochain remaniement imposé par la nouvelle composante de l'Assemblée populaire nationale (APN), ne s'exprime pas trop sur le sujet, à la différence de Belkhadem, mais laisse entendre, occasionnellement, des signes qui ne trompent pas sur ses desseins présidentiels. On évoque également une troisième piste en ce

personnage, un peu à l'écart de la scène politique, Mouloud Hamrouche en l'occurrence. Cet ex-chef du gouvernement serait un homme de consensus, au moins pour le FLN et le FFS. «Si ça ne tenait qu'à moi, je contracterai une alliance avec le FFS», cette phrase de Belkhadem est loin d'être fortuite. En attendant la réaction du FFS qui s'abstient à présent de tout commentaire à l'occasion de son retour à l'hémicycle de Zighoud Youcef, les observateurs de la scène nationale s'accordent à dire qu'un «deal» serait en train de se tisser dans

la perspective de dégager le meilleur candidat à la présidentielle de 2014. Qu'à cela ne tienne, l'autre sérieux prétendant à la magistrature suprême, Ahmed Ouyahia, n'a pas encore dit son dernier mot. La nomination du prochain gouvernement, qui ne saurait tarder, va clarifier certainement un peu plus la situation, surtout si Ouyahia venait à quitter le Premier ministre. Donc, les gesticulations de Abdelaziz Belkhadem ne sont pas innocentes, cherchant, prématurément, peut-être, des appuis nécessaires à son accession à la présidence de la République.

M. A. C.

Ils dénoncent la fraude aux élections législatives 14 partis boycottent la prochaine Assemblée

Le Front politique pour la défense de la démocratie, (FPDD), composé de plusieurs partis politiques, a décidé de boycotter les travaux du prochain parlement qu'ils qualifient "d'illégitime". Réunies hier, au siège du Front de la justice et du développement (JD), à Alger, les formations en question ont signé une plate-forme commune où ils rejettent les résultats des élections du 10 mai dernier. "Les élections étaient entachées de fraude", soutiennent-ils, ajoutant qu'ils ne reconnaissent pas le prochain "parlement, ni le gouvernement qui va en découler". Les signataires de cette plate-forme ont appelé également à "l'installation d'un parlement populaire le 26 mai prochain" et l'organisation de "rassemblements régionaux". L'autre point convenu par le Front politique pour la défense de la démocratie est l'installation de "commissions politiques d'enquête sur le viol de la volonté populaire et la préparation d'un livre blanc sur la fraude". Les initiateurs de cette démarche visant à mettre les autorités devant leurs responsabilités suite à la "fraude" qu'ont connue les élections législatives du 10 mai dernier, appellent également à l'installation d'une instance nationale pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'installation d'un gouvernement de l'unité nationale pour gérer la période de transition vers un système démocratique pluraliste. On croit savoir que seul un parti politique, à savoir le Front de bonne gouvernance (FBG) a refusé de signer cette plate-forme. Il est à rappeler que les partis politiques en question ont décidé de poursuivre leur démarche pour dénoncer la fraude, malgré le refus du FFS et du PT de se joindre à leur action. Au début, des animateurs de cette action de protestation ont reconnu que cette initiative ne peut aboutir sans ces deux formations politiques, et ce, compte tenu du nombre de siège dont elles disposent.

A. F.

Le Conseil constitutionnel tranchera ce mercredi à propos des recours

Première séance de la nouvelle APN samedi prochain

Par Sofiane Aït Mohamed

Après moult interrogations sur la date de la tenue de la première séance plénière de la nouvelle législature (7ème), dues sans doute à une mauvaise interprétation de la loi, de l'article 113 de la Constitution notamment, cette dernière se tiendra finalement le samedi 26 mai, indique un communiqué de l'APN. Le Conseil constitutionnel aura entre temps tranché (mercredi) à propos des recours faits par des candidats.

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra samedi 26 mai sa première séance plénière au titre de la septième législature conformément aux dispositions de l'article 113 de la Constitution, a indiqué hier un communiqué de l'assemblée. La séance comme le stipule le règlement intérieur de la Chambre basse (art 2), sera présidée par le doyen des élus, assisté des deux plus jeunes députés de la nouvelle assemblée. Cette première séance plénière sera consacrée à l'appel des députés, à la Constitution de la commission de validation de la qualité de membre et à l'élection du nouveau président de l'APN, a précisé la même source. Les députés seront reçus au siège de l'APN à partir du 23 mai, a ajouté le communiqué. Si d'aucuns estimaient que la 7ème législature devait s'ouvrir le 20 mai dernier dans la mesure où l'article 113 de la Constitution stipule que la législature s'ouvre "de plein droit dans les 10 jours

suivant l'élection de l'assemblée", le Conseil constitutionnel a précisé à l'APS que cette date est fixée à compter du jour de sa proclamation officielle des résultats du scrutin et non de la date du scrutin, c'est-à-dire à compter du 15 mai. Il faut préciser qu'à compter de cette date, les partis disposaient de 48 heures pour faire parvenir leurs recours auprès du greffe du Conseil constitutionnel (art 166 du code électoral). Ce dernier qui a reçu en tout 167 recours, devait selon la même loi, adresser des notifications aux candidats dont l'élection est contestée et attendra leurs réponses et observations qui devraient lui parvenir dans un délai de quatre jours à compter de la date de notification. Le Conseil constitutionnel dispose de 3 jours pour rendre sa décision finale. Celle-ci sera rendue publique mercredi, au plus tard, a appris l'APS de source proche de cette institution. Légalement, le délai des notifications expire lundi soir, alors que celui des réponses des candidats dont l'élection est contestée commence mardi, 22 mai, et s'étend jusqu'à jeudi. Cependant, la source a affirmé que les investigations sont à un stade avancé et le Conseil constitutionnel statuera sur les recours et rendra publique la décision y afférente avant la fin de ce délai. Le Conseil constitutionnel a, dès sa réception des premiers recours, entamé des "investigations approfondies" sans attendre la fin du délai légal de dépôt de recours, et, "dans plusieurs cas, a été amené à procéder au

contrôle des listes électorales, des bulletins contestés, des urnes, des procès verbaux de bureaux de vote et de circonscriptions électorales et de wilayas". Ces investigations "minutieuses et méthodiques" ont également concerné des recours relatifs aux résultats du scrutin dans les circonscriptions électorales de la communauté algérienne établie à l'étranger, notamment en ce qui concerne la représentativité des femmes.

Les enquêtes relatives aux recours, ne concernant pas directement des candidats élus, sont aussi à un stade avancé et le Conseil constitutionnel est dans l'attente des réponses et observations des candidats contestés pour statuer. Le Conseil constitutionnel rendra publique par la suite, dans un communiqué, la liste définitive des candidats élus pour la 7ème législature de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de la première séance de l'Assemblée, qui sera présidée par le doyen d'âge des députés assisté des deux plus jeunes députés jusqu'à l'élection du président de l'Assemblée populaire nationale, il sera procédé à l'appel nominal des députés, suivant la communication qui en a été faite par le Conseil constitutionnel. Il sera ensuite constitué une commission de validation des mandats composée de vingt (20) membres choisis proportionnellement à leur représentation. Aucun débat de fond n'aura lieu durant cette séance.

S. A. M.

ÉVÈNEMENT

Le citoyen peine à remplir son couffin

Les prix des produits de consommation se maintiennent en hausse

Il n'y a plus d'opium à revendre. Et au citoyen de rattraper son train de vie habituel fait de souci et de calcul. Après une léthargie qui a duré plus d'un mois, l'heure du dépouillement est achevée.



Par Kamal Lembrouk

Le citoyen ouvre les yeux sur un marché en ébullition. Voici, l'une des causes qui, selon les citoyens, ont poussé à l'abstentionnisme des urnes : La mercuriale des marchés. Durant cette dernière décennie, le pouvoir d'achat de l'Algérien a subi une érosion spectaculaire touchant tous les aspects de son quotidien. A l'ère du prêt-à-porter et du pullulement de services en tous genres, la plus grande frange de la société - à faible et à moyen revenus - souffre le martyr pour arrondir ses fins du mois. Chose confirmée par une virée dans les marchés de la capitale. Une lecture de ces chiffres renseigne sur cette dégradation du niveau de vie des citoyens. Du marché des denrées alimentaires à celui de la location ; de l'hôpital à la pharmacie le périple que traverse la bourse ménagère lamine tout espoir d'une vie décente. Et les retombées ne seront pas des moindres. Pour ne citer que la déperdition scolaire, qui guette les enfants, les transformant en vendeurs d'herbes. La plupart des prix des denrées alimentaires reste en deçà de la capacité des clients qui se ruent dès les toutes premières heures du matin sur les marchés. Malgré des baisses sensibles ayant caractérisé la mercuriale des marchés des produits maraîchers, les prix demeurent hors de portée des simples ménages. En effet, à l'exception de la pomme de terre, l'oignon et l'Ail dont le kilo reste abordable et en

baisse relative par rapport aux pics enregistrés durant le mois de mars, les autres produits maintiennent de la hauteur, et ce, en dépit des petites concessions sur leurs valeurs. La baisse des prix, bien que parfois de moitié, demeure insignifiante comparativement aux moyens de nos bourses : la courgette à 100^{da}. La tomate à 80^{da}. Le poivron 60 et 85^{da}. Par ailleurs, on notera, aussi, des baisses significatives des haricots verts de 150 da à 80^{da}. Quant à la salade, ce produit maintient son cap, il est exposé à hauteur de 100^{da}. Sur le registre des légumes secs, celui-ci affiche une baisse sensible. A l'exception des indétrônables pois-chiches dont la valeur, généralement est au dessus de la barre des 200^{da}, les lentilles et les haricots secs affichent des prix abordables, respectivement 90^{da} et entre 120 à 140^{da} pour le deuxième. Par ailleurs les produits de base, en l'occurrence, ceux subventionnés par l'Etat, ils se cantonnent dans les seuils imposés par les pouvoirs publics. Les ardoises des sucres, des huiles et semoules demeurent figées donc bonne nouvelle au moins.

Les grandes vedettes de l'étal

De loin devant les prix des autres denrées alimentaires, la filiale protéine demeure inaccessible pour les petites et moyennes bourses. Un luxe au prix astronomique. Les Algériens rencontrés disent tous avoir oublié la saveur. La viande de mouton

se situe à plus de 1000^{da}. Le foie de mouton est hors de prix. Quant à la viande bovine, elle dépasse facilement les 1000^{da}. le kilo, bien que la viande avec os coûte 200^{da} moins cher. Par ailleurs le kilo de poulet vidé a enregistré une légère baisse. Les prix partent à 260^{da}. Dans la catégorie poissons où les hausses les plus spectaculaires ont été enregistrées les prix tardent à regagner leurs seuils habituels. Le coût de la sardine qui a atteint 350^{da} durant le mois de mars passé, garde son statut acquis. Quant à la crevette, elle est, tout simplement, hors de prix : le kilogramme n'est cédée qu'à partir de 1800^{da}.

Si les prix ont pris la courbe ascendante depuis une décennie, les salaires en revanche, patinent et progressent à pas de fourmi. Le SNMG a enregistré une amélioration très timide, passant de 8 000 à 18 000 dinars en 2012 pour les plus chanceux. Quant à d'autres catégories sociales, celles affiliées notamment au secteur privé, elles continuent de subir les affres du laxisme de l'administration qui, faute de pénaliser les opérateurs privés qui font dans la pérennisation de la médiocrité salariale, se cantonnent dans la posture de l'autruche et se contentent exclusivement de la dénonciation des faits.

Les bourses perdent confiance :

A l'aune des difficultés qui continuent de saigner le pouvoir d'achat des citoyens, ces derniers haussent le ton pour

fustiger une classe politique qu'ils accusent de tous les maux.

Ils sont plus que convaincus que les dernières joutes électorales viennent de creuser un nouveau fossé entre un peuple, souvent en panne de vie, et ses élus. Ce qui perpétue la vieille tradition d'absorption par osmose de cette couche sociale par les sphères d'outre société. Les citoyens ont accepté de voter, car voter est un devoir citoyen avant tout, et il gardera le statut de l'homme vivant en perspective des fins des mois.

Il reste, cependant, compte tenu de sa passivité, le seul à blâmer car il n'a pas appelé au plafonnement des salaires de ceux à charge de le défendre autour d'une orbite proche de la sienne. Telle est l'essence des commentaires émanant du citoyen lambda.

Du moins, ceux n'ayant trouvé aucune gêne à s'exprimer. Sans ce pain et ce lait subventionnés par une manne pétrolière reconfortée par la conjoncture mondiale actuelle, les algériens auraient investi la rue depuis des lustres et l'Algérie ne saurait comment se mettre à l'écart des vents de changement qui ont soufflé sur le monde arabe.

Notre stabilité est plus que jamais assise sur une poudre dans l'attente d'une étincelle fatale à son explosion et seuls les dirigeants disposent des clés du salut !

K. L.

Neuf ans après le séisme de Boumerdès

La menace persiste

Par Hamid Fekhart

Il y a 9 ans déjà, mais comme si c'était hier tellement grande était la souffrance et innombrables étaient les pertes matérielles et humaines. Il y a déjà 9 ans que quelques secondes d'un tremblement ont suffi pour que des bâtisses qu'on croyait inébranlables s'effondrassent comme des châteaux de cartes et que le pays fût endeuillé. Le bilan alors était lourd, tellement lourd qu'après 9 ans, les cris de détresse semblent toujours retentir dans les esprits : 19 744 infrastructures ont été détruites à Boumerdès où 1 391 morts et plus de 10 000 blessés ont été déplorés. L'est de la wilaya d'Alger et l'ouest de Tizi-Ouzou n'ont pas, eux aussi, été épargnés. Au total, 2 300 décès dans les trois wilayas et 5 M^{da} de pertes pour le Gouvernement...

Si, selon des spécialistes, l'on s'attend à une activité sismique modérée dans le bassin méditerranéen qui ne se trouve pas parmi les zones à hauts risques sismiques comme au Chili et en Haïti, il reste que le risque est toujours présent. Car cette activité reste forte dans le nord de l'Algérie. En effet, pas moins de 30 séismes/mois sont enregistrés dans la région, dont 90% ne sont pas ressentis par la population, ce qui classera l'Algérie au troisième degré à l'échelle des pays sismiques. Après celle de 2003, nous sommes nous prémunis contre d'autres catastrophes ? " Non ", répond M. Chelghoum Abdelkrim, président du Club des risques majeurs et d'ajouter : " La stratégie de prévention est toujours totalement absente ". Selon lui, aucun changement n'a été opéré dans les normes de construction depuis 2003. " Nous faisons toujours dans le bricolage. Et c'est la législation qui fait, en premier, défaut. Toutes les lois qui ont été promulguées après et avant la catastrophe de Boumerdès sont restées dans les tiroirs ", dira-t-il, en relavant le manque de professionnalisme de nos entreprises et les " tricheries " des entreprises étrangères. " Actuellement, argue-t-il, les entreprises chinoises, entre autres, travaillent 24/24 et contrôlent leurs constructions n'est pas du tout facile. Ajoutez à cela que l'Algérie ne dispose pas suffisamment de compétences pour ce faire ".

Pour le président du Club des risques majeurs, le premier responsable dans cette situation qui n'a de cesse de s'aggraver, est bel est bien " le ministère de l'Habitat et l'urbanisme et celui des Travaux publics ", ainsi que les walis, responsables du choix des assiettes des différents projets qui ne répondent pas toujours aux normes. Prônant l'élévation de la sécurité du bâti au rang de la Sécurité nationale à l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis, M. Chelghoum reviendra sur la fragilité de ce qu'on appelle les " ouvrages du siècle " qui ont été réalisés sans les études adéquates, à l'instar de l'auto-route Est-ouest qui commence à montrer ses tares. Réinterrogé sur la Grande mosquée d'Alger dont les travaux ont été entamés, avant-hier, notre interlocuteur rappellera ce dont il a toujours mis en garde : " Le terrain choisi pour un aussi grand projet est lâche et c'est certain qu'il ne pourra pas supporter une minaret de 300m ", dira-t-il, invitant à nouveau les pouvoirs publics à un débat national et constructif sur la question du bâti et la législation y afférente.

H. F.

DES FAITS ET DES DIRES ►►

Des oh ! Et Débats

Patapouf !

Les derniers chiffres de l'ONS donnent tout simplement le tournis. En fait, et même s'ils ne s'appesantissent pas comme il se doit sur les aspects nodaux relatifs à la question, on se rend bien compte que toutes les augmentations salariales dans le secteur public, généreusement et charitablement, consenties par les pouvoirs publics n'auront servi à rien. Pis encore, elles ont au contraire atteint carrément l'effet contraire de celui qui en était attendu. L'Etat, dans son acceptation la plus large, reprend d'une main le double de ce qu'il avait accordé de l'autre.

Affreusement chère chez nous, la vie devient quasi insupportable pour un salarié, quel que soit son traitement mensuel.

Et ce ne sont pas seulement les spéculateurs ou bien la défaillance des circuits de régulation qui en sont responsables.

C'est carrément une question de système, de mauvais choix dans les orientations commerciales, industrielles, agricoles et financières.

Finalement, les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat devraient également être d'ordre financier, économique et social.

Car, on aura beau se doter de la meilleure législation du monde, en matière d'équilibre entre les pouvoirs, de démocratie et de respect des droits de l'homme, cela ne fera pas pour autant de l'Algérie cette grande nation dont nous rêvons tous, tant que la majeure partie des citoyens croulent sous les dettes et les ennuis financiers.

Et puis, comme l'on dit communément, ventre affamé n'a... «poing» d'oreille !

Oussama

Le forum international de Doha présente la carte du Maroc selon le droit international

Encore une victoire pour le Sahara occidental



La presse marocaine était scandalisée hier. Le forum international de Doha, en effet, a présenté la carte de ce royaume sans le Sahara occidental, ce qui est conforme au droit international. Mais les journalistes marocains, aux ordres du Makhzen et de sa majesté Mohammed VI, ne l'entendent certainement pas de cette oreille.

Rabat, qui essaie d'imposer sa politique du fait accompli sur le Sahara occidental, qui poursuit sa politique colonialiste, criminelle et expansionniste, refuse toujours la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, tel que décidé par l'ONU, suivant la mission fixée à la Minurso.

Il va sans dire que Doha, réputée proche des puissants lobbies sionistes et américains, n'a pas pu afficher cette carte géographique de son propre chef. Voilà pourquoi, selon plusieurs diplomates qui suivent de près ce dossier, il ne s'agit rien moins que d'une autre victoire en faveur de la cause juste et noble du peuple sahraoui.

Un consensus se dessinerait autour de sa possible candidature

Un outsider nommé Hamrouche



C'est carrément le site payant Maghreb Confidential, spécialisé dans le renseignement et les informations confidentielles, qui vient de nous l'apprendre. L'ancien «père des réformes» algériennes, à la suite des événements du 8 Octobre 1988, Mouloud Hamrouche, serait en passe de faire consensus afin d'être le meilleur candidat (pour ne pas dire le moins mauvais) passible de succéder à Abdelaziz Bouteflika à la tête de la République algérienne. Cette option, qui donne l'air de faire son petit bonhomme

de chemin, peut expliquer en grande partie les raisons du silence troublant de cet homme qui, pourtant, nous a habitués à de régulières et très intéressantes sorties et analyses politiques. Quelque part en réserve de la République, Mouloud Hamrouche s'astreint ainsi à un silence bien pesé afin de donner le poids requis à sa sortie lorsque son temps viendra, nous expliquent des sources proches de lui, et est en train de mener un large travail de lobbying en faveur de sa candidature au sein même des rangs du FLN.

Des pylônes électriques haute tension au beau milieu des habitations
La mort rôde à Saoula

Dans un pathétique appel au secours, les habitants du quartier Saint-Georges, situé sur la route de Saoula dans la commune de Birhadem, tirent une énième fois la sonnette d'alarme par rapport au clavaire qu'ils endurent depuis de trop nombreuses années. Ils vivent, en effet, au milieu de pylônes électriques haute tension datant de l'ère coloniale. Ces derniers, situés trop près des habitations, et se trouvant dans un état de délabrement inquiétant, ont déjà causé plusieurs décès, dont celui d'un agent de la Protection civile, venu au secours de l'une de ces victimes. Désespérés, après avoir frappé à toutes les portes, les citoyens lancent un ultime appel à Sonelgaz, à l'APC et à la daïra pour une prise en charge rapide de cette revendication. Faute de quoi, ils menacent eux aussi de fermer des routes et de bloquer les accès aux administrations, puisque ce n'est qu'ainsi que les citoyens, chez nous, se font entendre de la part des autorités.

Un «électrique» dossier à suivre.

Les hooligans n'en finissent plus d'«innover»

Des lames de rasoir dans des patates !

Incroyable mais vrai. Selon plusieurs citoyens, et tel que confirmé par des agents de l'ordre public, plusieurs hooligans, prétendument supporters de tel ou tel club, viennent de mettre au point un système machiavélique et, carrément mortel, pour s'en prendre à leurs «adversaires du jour».

En effet, nous expliquent encore nos sources, ils se munissent de pommes de terre dans lesquelles ils plantent des lames de

rasoir avant de les lancer sur leurs adversaires. Ces derniers, ne flairant pas le danger, ne se méfient pas de ce genre de projectiles, d'apparence relativement bénigne.

Le résultat, en revanche, est plus que catastrophique, si l'on en croit plusieurs témoignages. Le projectile, en effet, lacère de manière cruelle ses victimes. Fort heureusement, ce procédé criminel n'a pas encore fait de mort. Mais jusqu'à quand ?

Sur le vif



Photo : D. R.

Il a atteint 6,4% le mois d'avril dernier

Nette hausse du rythme annuel de l'inflation

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a accentué sa hausse durant le mois d'avril dernier pour atteindre 6,4% contre 5,9% en mars, selon l'Office national des statistiques (ONS). Ce taux, qui était de 5,3% en février et 4,9% en janvier 2012, est "nettement" supérieur à celui observé durant toute l'année 2011 (4,5%), ainsi qu'à celui relevé en 2010 (3,9%).



Cette tendance haussière, entamée dès le dernier mois de l'année écoulée, est due notamment à une "remarquable" hausse des prix à la consommation, soit 11% par rapport au même mois de l'année 2011, précise l'ONS.

L'indice des prix à la consommation du mois d'avril dernier, et par rapport au mois de mars, a augmenté de 0,9%, soit une évolution mensuelle "plus importante" à celle relevée le même mois de l'année écoulée (0,1%).

Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré en avril 2012 une hausse de 0,5% par rapport à mars dernier.

En glissement annuel, les produits alimentaires ont augmenté de 15,86% avec notamment 26,30% pour les produits agricoles frais et 7,1% pour les produits alimentaires industriels, explique l'ONS.

Les produits manufacturés ont également augmenté de 7,4% et les services de 5,84% en avril dernier par rapport à la même période de l'année écoulée, ajoute l'office.

Par rapport au même mois de l'année dernière, la hausse a touché en avril dernier tous les produits alimentaires, mais les augmentations les plus importantes ont concerné les produits agricoles frais (26,30%), dont notamment la pomme de terre (116,39%), les légumes (23,97%) et les fruits frais (9,29%), relèvent les chiffres de l'ONS.

Cette hausse a touché également d'autres produits alimentaires. Il s'agit notamment des viandes de mouton (28,14%), des oeufs (15,42%), des sucres et produits sucrés (12,82%), poisson frais (8,44%), des huiles et graisses (4,87%), laits, fromage et dérivés (2,05%) et la viande blanche (1,3%), ajoute l'ONS. De son côté, l'indice des

prix à la consommation a connu une hausse de 0,9 en avril 2012 par rapport au mois de mars 2012, en raison également d'une hausse généralisée des prix des produits agricoles frais qui ont augmenté de 1,52%, relève l'Office.

Cette hausse des produits agricoles frais s'explique par la forte augmentation des prix de la pomme de terre (12,61%), les légumes frais (9,62%), selon les chiffres de l'ONS.

Les produits alimentaires industriels ont connu aussi une légère hausse de près de 0,64% en raison essentiellement de l'augmentation des prix des sucres (0,24%) des huiles et des graisses (0,41%), ajoute l'organisme des statistiques. Durant les quatre premiers mois 2012, l'indice des prix à la consommation a connu une "forte hausse" de 9,5% par rapport à la même période en 2011, en raison d'une hausse généralisée des prix des produits agri-

coles frais qui ont augmenté de 20,75%.

Cette hausse des produits agricoles frais s'explique toujours par la forte augmentation des prix de la pomme de terre (64,50%), la viande de mouton (27,24%), des oeufs (21,98%), les légumes frais (15,03%) et des fruits frais avec 5,27%, relève l'Office.

Les produits alimentaires industriels ont aussi marqué une hausse de 6% en raison essentiellement de l'augmentation des prix des boissons (19,86%), du café et thé (7,8%), des sucres et produits sucrés (5,87%) et des huiles et graisses (3,87%), ajoute l'organisme des statistiques.

Les prix des produits manufacturés ont également enregistré une hausse de 7,8% ainsi que ceux des services avec 4,87% durant les quatre premiers mois de 2012, selon l'office.

Tahar F.

Filière lait

Le partenariat "Algérie-Bretagne International" pourrait s'étaler sur 15 ans

Le partenariat entre le secteur de l'Agriculture algérien et l'association française Bretagne International pour le développement de la filière lait pourrait aller jusqu'à 15 ans et toucher toutes les régions laitières, a indiqué un responsable de ce groupe.

Le projet, qui vise le développement et la modernisation de la filière lait, est devenu opérationnel depuis février 2012 avec la mise en place d'un programme de développement dénommé "ALBAN", touchant trois wilayas productrices: Biida, Relizane et Souk Ahras.

"Le contrat s'étale sur trois ans, mais il faut 10 à 15 ans pour développer un tel projet. Le contrat est donc tacitement renouvelable", a indiqué à la presse le directeur de Bretagne International, M. Marc Gilliaux, rappelant les déclarations du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa.

Le directeur de Bretagne International s'exprimait en marge d'un symposium international sur la filière lait, organisé dans le cadre du Salon international de l'Agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire (SIPSA-agrofood) qui se tient du 19 au 22 mai au Palais des expositions à Alger.

L'objectif de ce programme est d'accompagner techniquement plus de 300 éleveurs par wilaya, augmenter de 50% la production moyenne par vache et multiplier par trois leur nombre actuel par ferme, ainsi que l'augmentation de leur rendement en trois ans (2012-2014).

Le programme "ALBAN" a pour objectifs d'accompagner 1000 éleveurs algériens en trois ans dans les trois wilayas pilotes. Des actions prioritaires ont été identifiées dont l'alimentation rationnelle des cheptels, la conduite des troupeaux laitiers, l'hygiène et la qualité du lait livré.

L'extension de ce programme aux 22 bassins laitiers identifiés à l'échelle nationale dépendra des résultats que devra prouver le projet pendant ces trois années et des objectifs des parties prenantes, à savoir le ministère de l'agriculture et l'Institut technique de élevages (ITELV).

ALBAN compte faire adhérer 1.000 éleveurs pendant la première phase du projet auquel Bretagne International apporte son expertise dans la filière lait à travers l'appui technique et la formation des formateurs, et constituer des groupes d'appui aux éleveurs (Galep).

APS

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours

La facture alimentaire en baisse

La facture alimentaire de l'Algérie a enregistré une importante baisse de 10,51% durant les quatre premiers mois de 2012 par rapport à la même période de l'année dernière, selon les Douanes algériennes.

La facture des produits alimentaires, qui occupe la troisième position dans la structure des importations algériennes (19,1%), a diminué de 324 millions usd, passant de 3,08 milliards usd durant les quatre premiers mois de 2011 à 2,76 milliards usd, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) obtenus par l'APS.

Ce recul de la facture alimentaire est le résultat d'une baisse des différents produits importés notamment le blé dont le montant

est passé de 872,56 millions usd à 640,26 millions usd, soit une baisse de plus de 26,6%, note le Cnis.

Les importations algériennes

ont enregistré une baisse générale de 7,40%. Trois groupes de produits sur les sept qui constituent la structure ont enregistré des baisses: il s'agit des biens

d'équipements industriels qui se sont établis à 4,35 mds usd (-25,83%), les biens d'équipements agricoles (98 millions usd, -42,01%), les biens alimentaires

(près de 2,76 millions usd, -10,51%) et les demi-produits (3,38 mds usd, -3,72%), indique la même source.

Salem M.

Salon du véhicule utilitaire, lundi à Oran

Près de 60 entreprises au rendez-vous

Près de 60 entreprises ont dressé leur stand d'exposition au niveau du Centre des Conventions "Mohamed Ben Ahmed" d'Oran (CCO) pour participer, lundi, au 5^{ème} Salon du véhicule utilitaire et industriel (VU-VI) et au 6^{ème} Salon de l'automobile et du service après-vente (Auto-Sav).

Ces deux rendez-vous placés sous le slogan "La qualité dans le matériel et le service automobile", se tiennent jusqu'au 25 mai avec des "objectifs complémentaires visant à répondre aux attentes des professionnels en termes de performance et de qualité", a indiqué le commissaire de la manifestation, M. Abdelkader Rezzoug.

Un large éventail de véhicules, engins et autres équipements sera exposé à cette occasion à l'intention des visiteurs désirant procéder au

renforcement ou au renouvellement du parc roulant de leur entreprise, a ajouté M. Rezzoug.

D'autres produits et prestations de services intervenant dans la maintenance, les accessoires, les assurances et le financement leasing (crédit-bail) seront également mis en évidence au cours de cette rencontre professionnelle.

Cette manifestation économique initiée par la Société maghrébine des expositions internationales (Somex Plus), avait accueilli en 2011 près de 10.000 opérateurs versés dans divers segments, tels le transport de voyageurs, de marchandises et de carburant, le bâtiment, les travaux publics, l'hydraulique, l'électricité et la manutention.

Farid D.

ENTRETIEN ►►

La jeunesse algérienne et la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance

Divorce et horizons de réconciliation

Les préparatifs pour la célébration du 5 juillet, fête de l'Indépendance et de la jeunesse, semblent timides, du moins pas assez étoffés pour marquer le cinquantenaire de la décolonisation du pays ; un événement que ne peut vivre un citoyen, auquel le destin aura réservé une grande longévité, que deux fois dans sa vie d'homme.



Par Saâd Tafarka

C'est pourquoi, la logique aurait voulu que ce soit toute l'année 2012 qui serait déclarée "année du cinquantenaire", au lieu d'attendre le 5 juillet pour faire inaugurer par les autorités quelques infrastructures ou équipements publics. C'est, en principe, dans cet esprit que s'inscrit l'instruction signée le 20 octobre 2011 par Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et qui fait référence à un Conseil interministériel, tenu dix jours auparavant, relatif à la préparation du programme du 50^e anniversaire de l'Indépendance. Ce programme national " repose sur des actions sectorielles et sur des programmes décentralisés " qui relèvent du ressort des walis auxquels s'adresse l'instruction en question. Donc, en dehors de ce que l'envoi du ministère de l'Intérieur classe parmi les "manifestations et défiliés populaires et institutionnels" relatifs à la cérémonie d'ouverture, le reste du programme de la célébration du cinquantenaire se déroulera entre le 5 juillet 2012 et le 5 juillet 2013. Grande ambition, s'il en est, dont on ne voit pas les ébauches avec précision, d'autant plus que le document en question donne des orientations et des thématiques qui auraient dû mobiliser dès le début de l'année 2012 toutes les énergies et toutes les institutions. L'un des axes majeurs sur lesquels devra s'articuler la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance est contenu dans cette interrogation portée dans le document du ministère de l'Intérieur : "Comment nourrir l'in-

térêt pour l'histoire locale, tout en assurant la continuité de l'histoire nationale" ?

Cela nous renvoie inévitablement au discours que le Président de la République a prononcé le 8 mai dernier à Sétif. Tout en s'inscrivant dans le calendrier électoral des législatives du 10 mai pour lesquelles Bouteflika comptait mobiliser les citoyens, le discours de Sétif s'est aussi voulu un appel à revisiter l'histoire de la Révolution algérienne. Le président a reconnu que notre jeunesse est en total déphasage par rapport au devoir de connaissance de l'histoire nationale et des valeurs de patriotisme et de citoyenneté qu'elle porte. La responsabilité de cette dommageable situation revient aux institutions scolaires et universitaires, comme elle revient à l'élite nationale qui en a été aux commandes depuis l'indépendance du pays.

Il se trouve que la matière "Histoire" est, avec la géographie, l'une des matières les moins valorisées par le système scolaire et les plus exécrées par les élèves. Ni le contenu du programme, ni la forme du manuel, ni la didactique par laquelle sont dispensées ces matières, n'ont pour vocation d'inciter les élèves à les prendre au sérieux et à continuer de s'y former en dehors de l'école par d'autres apports (livres de culture générale relatifs à l'histoire, visite de musées, recherche sur Internet,...).

Sur un autre plan, les témoignages inhérents à la guerre de Libération- en dehors de la version orale portée aujourd'hui par des vieux qui sont en train de quitter à grand rythme ce bas monde- tardent à constituer un back-

ground suffisamment exploitable par la jeunesse.

Le déficit de culture en matière d'histoire, en particulier de l'histoire du mouvement national et de la guerre de Libération, fait inexorablement partie de ce grand hiatus que vit la jeunesse algérienne par rapport aux réalités du pays ; un brouillage des repères sustenté par la médiocrité de l'école, la disette culturelle- hormis quelques moments d'éclaircies faits plutôt d'actions de prestige-, le chômage, les pratiques de corruption et le renversement des valeurs permis par l'économie de rente.

Hypothétique Printemps arabe

Il s'ensuit que les moments de manifestation d'attache au pays sont rares, même s'ils existent, à l'image de l'accès de l'équipe nationale de football au Mondial de 2010. Ce fut là un moment chaud et émouvant qui a pu réconcilier, temporairement il est vrai, les jeunes Algériens avec la terre, les hommes et les couleurs du pays.

Par-delà le fait que le sport, en particulier le football, puisse tenir lieu, pour quelque temps, d'espace de représentation sociale surdéterminé pour une jeunesse dont les repères culturels, sociaux et politiques ont été brouillés et parasités, la nouvelle donne que ce phénomène met sur la table est que de nouvelles valeurs identitaires sont en train de prendre forme sur de nouvelles bases. Après que le nationalisme étroit- qui a été pourtant loin de transmettre les valeurs de la Révolution algérienne- et l'extrémisme religieux- qui a fini par prendre la forme de terrorisme armé- eurent

conduit à des impasses historiques, la quête identitaire et le besoin de promotion sociale ont poussé la jeunesse d'aujourd'hui à une forme de "néo-nationalisme", tel que l'a défini le sociologue Mohamed Tayebi de l'Université d'Oran. Ce sont de nouvelles valeurs qui préfigurent une autre vision de l'unité nationale dégagée des vieux carcans de la pensée unique et des modèles «prêt-à-porter» du panarabisme qui viennent de montrer leurs limites. Une vision émancipée qui fait valoir la force autonome de la jeunesse algérienne longtemps enfouie, reléguée et restée inaudible. C'est une énergie bouillonnante et fougueuse -représentant 70 % de la population du pays- que la malgouvernance a transformée en un produit explosif que la société coltine laborieusement. A plusieurs reprises, particulièrement depuis octobre 1988, cette jeunesse explose à la figure des gouvernants et de la société. Après que, pendant plus de deux décennies, la révolte d'octobre 1988, eût été considérée par les officiels presque comme un tabou (" un chahut de gamins qui a dérapé " !), les autorités politiques du pays s'en vantent aujourd'hui en expliquant que "l'Algérie a vécu son Printemps arabe il y a vingt ans de cela" (dixit Medelci, avant-hier à Doha).

Une chose est sûre : malgré l'élection d'une nouvelle Assemblée populaire nationale le 10 mai dernier, et nonobstant ce que pourront se permettre encore les responsables officiels en matière de rhétorique dans les forums nationaux, régionaux ou mondiaux, la réalité des problèmes de la jeunesse algé-

riennes demeurera telle qu'elle, c'est-à-dire complexe et ne se contentant pas de simples cautères sur une jambe de bois. La preuve en est cette ébullition permanente qui avait atteint son apogée en janvier 2011 dans le contexte d'un hypothétique Printemps arabe. Pendant toute l'année 2011 et les cinq premiers mois de l'année en cours, les actions de protestation n'ont pas connu de répit à travers le territoire national. Ce sont des mouvements catégoriels ou locaux qui se sont inscrits dans la durée pour exprimer le désarroi social dans lequel évoluent les populations algériennes et particulièrement la jeunesse.

Un demi-siècle après la libération du pays, l'ensemble du personnel qui compte sur le plan de la gestion et de la décision- pouvoirs publics, élite politique, monde associatif- est interpellé par la dramatique situation que vit la jeunesse algérienne dans un pays qui ne compte ses sous qu'en milliards de dollars.

Se réconcilier avec son histoire et sa géographie

L'on souvent entendu des commentaires ou des interrogations de ce genre : " que reste-t-il de l'esprit ou du serment de la guerre de Libération nationale ? " Ou bien encore : " Que représentent les valeurs de cette Révolution dans le cœur et dans l'esprit de la jeunesse ? " Ce sont des questionnements issus d'un constat admis par toute la société ; un constat qui vaut réponse et qui dit pour nous une vérité : à savoir que, entre la jeunesse algérienne d'une part - prise en otage par le hittisme, le chômage, la déscolarisation, la drogue, le banditisme, la hargha et...l'immolation par le feu- et les valeurs de la guerre de Libération, d'autre part, il y a comme un fossé béant et une épaisse brume, que le pouvoir politique et celle qui se définit comme élite du pays ont du mal à résorber ou à dissiper. Tout ce que vit et voit la jeunesse dans ce beau, riche et vaste pays, la pousse malheureusement dans ses derniers retranchements où il est impossible de trouver trace de l'histoire de la guerre de Libération nationale. Après tant de promesses non tenues et d'illusions entretenues en direction de la frange la plus importante de la population algérienne, ce serait assurément une erreur politique et historique que de continuer, dans une conjoncture que l'on dit de réformes politiques, à envoyer à la marge de l'histoire et de l'actualité ce qui est censé faire la grande force et l'espoir de notre pays, à savoir sa jeunesse.

Ce ne sont certainement pas les manifestations ou les célébrations de prestige, aussi hautes en couleur soient-elles, qui scelleront un nouveau pacte entre la jeunesse et l'histoire du pays. Ce sont plutôt des actions concrètes et inscrites dans la durée- création d'emplois, promotion des institutions culturelles et éducatives, consécration des valeurs de la citoyenneté- qui pourront un jour réconcilier la jeunesse algérienne avec son histoire et sa géographie. **S. T.**

Medelci à partir de Doha

Les solutions au terrorisme ne peuvent être que globales

Les solutions au problème du terrorisme international «ne peuvent être que globales», a souligné, dimanche, à Doha, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.



Intervenant lors des travaux du 12^e forum de Doha et de la Conférence économique intitulée «Enrichir l'avenir économique du Moyen-Orient», M. Medelci a estimé que la question du terrorisme international «n'est prise en charge que d'une façon inégale, voire circonstancielle», soulignant que l'expérience de l'Algérie «permet d'affirmer que les solutions au problème du terrorisme international ne peuvent être que globales».

Evoquant, la gouvernance mondiale, il a indiqué que celle-ci «n'est pas uniquement économique, mais également politique».

«Cette gouvernance qui n'a pas permis d'apporter des solutions justes et équitables», a-t-il dit. Et «c'est le cas pour le problème du Moyen-Orient», tout comme «la question du terrorisme international», a ajouté M. Medelci.

Le ministre des Affaires étrangères, a ainsi estimé que l'«exigence d'une nouvelle gouvernance mondiale ne doit pas nous faire oublier la nécessité de promouvoir et de

développer des processus démocratiques internes».

Cela devra «permettre à chaque peuple de prendre en main son propre destin et de jouir des droits et des libertés fondamentaux universellement consacrés», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, M. Medelci a indiqué que la communauté internationale a unanimement accueilli le double processus de mondialisation/globalisation comme «la clef pour les problèmes de développement».

«Aujourd'hui, a-t-il souligné, la perspective d'un développement durable et équilibré relève du registre des ambitions lointaines, faute d'un authentique sursaut collectif et d'un urgent éveil des consciences».

Il a fait savoir que «l'expression la plus accomplie de ce dévoiement est vécue par certaines régions, particulièrement le continent africain, dont les peuples ne connaissent de la mondialisation que ses effets négatifs».

Selon M. Medelci, «la mondialisation débridée, sans contrepoids social, livrée à la

seule loi du marché et aux mouvements spéculatifs des capitaux a dévitalisé la sphère réelle de l'économie au profit de celle virtuelle, qui échappe aux leviers de régulation traditionnels les plus établis».

Il a précisé que cette évolution a «porté préjudice à l'ensemble des pays, y compris ceux développés qui ont été à l'origine d'une crise économique et financière sans précédent», soulignant, ainsi, que la communauté internationale est interpellée par ces constats «qui soulèvent de légitimes préoccupations».

Pour toutes ces raisons, a-t-il dit, le forum «doit constituer une occasion privilégiée» pour échanger les points de vue, «notamment sur la pertinence de la validité des débuts de solution à apporter à la présente crise». La mondialisation sous-tendue par un objectif de solidarité demeure battue en brèche dans la mesure où les intérêts particuliers continuent de transcender les intérêts globaux», a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

M. Medelci a indiqué, en outre, que la gestion des phénomènes des changements climatiques et la persistance de multiples interrogations sur le concept du développement durable, à la veille de la Conférence de Rio+20 (au Brésil), «sont les exemples illustratifs de cette situation».

«Notre forum qui se tient à un mois de cette importante échéance est une précieuse étape de concertation et de préparation», a-t-il estimé.

Il a précisé, par ailleurs, ne pas avoir la «prétention, dans l'immédiateté de ce forum, d'apporter des solutions à des problèmes de cette ampleur» quel que soit le pays représenté.

«Par contre, nous pouvons libérer, à l'occasion de ce forum, des messages conscients les uns et les autres, qu'il s'agit là d'un objectif qui ne peut être réalisé sans que des prises de consciences globales sortent du domaine intellectuel pour aller vers le domaine politique, dans le respect du multilatéralisme que nous considérons comme une option incontournable pour gérer les affaires du monde», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, en marge des travaux du forum, M. Medelci s'est entretenu successivement avec ses homologues du Qatar, de Tunisie et du Liban, sur les relations bilatérales et les questions liées aux thèmes de la rencontre. M. Medelci conduit la délégation algérienne aux travaux du 12^e forum de Doha (du 20 au 22 mai), à l'invitation de cheikh Hamad Ben Jassem Ben Jaber Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar.

La rencontre est consacrée à l'examen de plusieurs questions, notamment les développements de la scène politique et économique mondiale, la démocratie et le développement, les réformes politiques et financières ainsi que la préservation de la paix et la sécurité internationales.

Des chefs d'Etat et de gouvernement et plusieurs personnalités politiques et décideurs prennent part aux travaux de ce forum aux côtés d'hommes d'affaires, d'académiciens, de parlementaires et de représentants de la société civile et d'organisations internationales et régionales.

Bilal L

Elle sillonnera plusieurs wilayas

Coup d'envoi de la deuxième caravane «Mémoire et Histoire»



La deuxième caravane «Mémoire et Histoire» a démarré, dimanche, du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger) pour parcourir plusieurs wilayas du pays à la découverte de l'histoire de la révolution du 1^{er} Novembre, des traditions et des sites archéologiques des régions visitées. L'organisation de cette caravane, à laquelle prennent part plus de 600 jeunes, intervient dans le cadre du programme tracé par le ministère de la Jeunesse et des Sports avec la collaboration des directions de la jeunesse au niveau national, en prévision de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance nationale. La caravane, qui compte des jeunes âgés

entre 18 et 30 ans ayant déjà participé à des activités culturelles et récréatives à titre bénévole, sillonnera plus de 10 wilayas à travers le territoire national, ont indiqué les organisateurs. Des équipes médicales comptant des psychologues ainsi que 60 encadreurs feront également partie du voyage. Les hôtes seront hébergés au niveau des maisons de jeunes des wilayas concernées.

Cette initiative a pour objectif de faire connaître aux jeunes les différents sites historiques et d'assurer la continuité entre la jeune génération et celle de la révolution, a ajouté la même source.

Des activités d'intérêt général,

notamment la plantation d'un million et demi d'arbres en hommage aux martyrs seront également organisées lors de ce périple. Le programme comprend également la visites des musées, des anciens centres de torture utilisés par l'armée coloniale française, des prisons coloniales et lieux ayant abrité les grandes batailles, outre l'organisation de rencontres et conférences sur l'histoire avec la participation du mouvement associatif. Ces dernières seront animées par des historiens et des professeurs universitaires, ont précisé les organisateurs.

La caravane offrira aux jeunes l'occasion de rencontrer des moudjahidine qui leur raconteront de vive voix l'histoire de la révolution en perspective de la réalisation de vidéos sur les activités de la caravane.

La première caravane «Mémoire et Histoire» a été lancée le 27 février dernier et a duré jusqu'au 4 mars avec la participation de 1.150 jeunes non scolarisés et adhérents à des associations de jeunes. La caravane a parcouru 24 wilayas à travers le territoire national dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance et de la Fête de la jeunesse, rappelle-t-on.

Farah H

Cinquantenaire de l'Indépendance Fonds documentaire des œuvres sur le mouvement national

Le Centre national des études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} Novembre 1954 a entrepris de mettre en place un fonds documentaire relatif au mouvement national à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Indépendance, a fait savoir son directeur général, Djamel Yahiaoui.

Intervenant en marge de la 6^e édition du prix du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), M. Yahiaoui a indiqué que cette opération visait à «faire le point sur ce qui a été réalisé dans ce domaine», notamment ce qui a été écrit par des Algériens et des étrangers sur la guerre de Libération nationale.

Cette opération a permis, selon le même responsable, de découvrir une bibliographie très riche sur la révolution algérienne, ajoutant que parmi les œuvres découvertes, huit ont été rééditées sous forme d'ouvrages plus exhaustifs.

A cet effet, la traduction a été élargie, selon le même responsable, aux ouvrages sur la guerre de libération, édités en français, en anglais, en russe et en espagnol. Certains écrits datent de la période ottomane, a-t-il ajouté.

Le Centre envisage en outre de numériser ces ouvrages sous forme de films documentaires et d'autres sont mis à la disposition des chercheurs universitaires.

Outre la littérature du mouvement national, l'agenda du Centre porte également sur la réédition de certains numéros d'El Bassaer, d'El Chihab et du quotidien El Moudjahid ainsi que des rencontres avec les amis de la révolution algérienne de différentes nationalités.

Le prix du CSLA, organisé chaque deux ans, est revenu à Hayet Las'haf, et Choumissa Kheloui.

Le prix a été décerné également à Ghazi Atmanine, enseignant à l'Institut algérien du pétrole (IAP) et au chercheur mathématicien, Mohamed Ghazi. Un prix d'encouragement a été décerné au maître assistant, Djamel Eddine Keiche.

Reda A

Oum El Bouaghi

Déficit en médecins spécialistes

Des instructions ont été aussi données pour améliorer les conditions d'accueil des patients au niveau des ces établissements, est-il noté.



Les infrastructures sanitaires lourdes de la wilaya de Oum El Bouaghi sont confrontées à un «déficit notable» en encadrement médical spécialisé, notamment en gynécologie obstétrique, selon la direction de la santé.

Selon les responsables du secteur, plusieurs mesures ont été prises par le wali pour faire face à cette situation dont l'amélioration de la coordination entre les

établissements sanitaires et l'encouragement du recours au conventionnement des praticiens spécialisés.

En 2011, le secteur a bénéficié du recrutement de 50 spécialistes, dont six en gynécologie où le manque demeure encore important, précise la même source qui fait état durant la même année du recrutement de 44 généralistes, 55 paramédicaux et 6 dentistes.

Des instructions ont été aussi données pour améliorer

les conditions d'accueil des patients au niveau des ces établissements, est-il noté. Le secteur s'attend, pour 2012, à la réception d'un nouveau pavillon des urgences médicochirurgicales à l'ancien hôpital du chef-lieu de wilaya, un hôpital 120 lits à Aïn Fakroun, un autre de 240 lits à Aïn M'lila, une polyclinique à Aïn Kercha et quatre centres sanitaires à Aïn Fakroun, Oum El Bouaghi, Bir Chouhada et Aïn Beïda.

Deux services des urgences médicales seront également livrés à Aïn Fakroun et Meskiana en plus d'une annexe à l'institut Pasteur et d'une école paramédicale. Ces nouvelles structures permettront, à court et moyen termes, d'atténuer la pression sur les hôpitaux des grandes villes et améliorer les prestations sanitaires fournies aux populations locales, estiment les responsables du secteur.

Hanaa D.

Adrar

Vaccination exceptionnelle contre la rougeole et la polio

Plus de 120.000 enfants devront être vaccinés contre la rougeole et la poliomyélite, dans le cadre d'une campagne de vaccination exceptionnelle, lancée dimanche, dans la wilaya d'Adrar, selon la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya.

Devant s'étaler jusqu'au 26 mai courant, cette campagne vient en application des directives du ministère de tutelle portant lancement, à partir de cette année,

d'une campagne de vaccination de masse à travers les wilayas frontalières de Tindouf, Adrar, Illizi et Tamanrasset, régions d'accueil de nombreux déplacés des pays africains limitrophes, a précisé le chef de service de la prévention et de la population à la DSP, Abdelkader Amiri. Selon le même responsable, tous les moyens nécessaires au bon déroulement de cette campagne ont été mobilisés par les services concernés au niveau des 90 points de vaccination retenus à travers

les établissements de santé publique de proximité et des autres structures de santé disséminées à travers le territoire de la wilaya. Près de 87.000 doses anti-poliomyélite et 121.000 autres anti-rougeole ont été acquises pour les besoins de cette campagne de vaccination qui cible des enfants âgés de moins de cinq ans pour la poliomyélite, et de 6 mois à moins de 15 ans pour la rougeole, a signalé le même responsable.

Tahar F.

Tébessa

Intérêt pour les clubs verts

Une session de formation des formateurs d'animateurs des clubs verts de la wilaya de Tébessa s'est ouverte, dimanche, à la maison de l'environnement du chef-lieu de wilaya, à l'initiative du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

Une trentaine de cadres et d'enseignants chargés du programme pédagogique environnemental dans la wilaya participent à ce cycle de formation de cinq jours, encadré par deux techniciens du CNFE, dans le cadre d'une convention signée entre le Conservatoire et la direction de wilaya de l'environnement.

L'objectif de cette rencontre est de favoriser la diffusion de l'éducation environnementale en milieu scolaire et la multiplication des clubs verts au sein des établissements scolaires de la wilaya, a-t-on indiqué à la direction de l'environnement.

Les participants à cette rencontre suivront des cours théoriques et pratiques autour de la sensibilisation aux questions environnementales ainsi que sur la création et l'animation des clubs verts et de leurs sorties sur le terrain, selon la même

source, ajoutant que cette formation s'inscrit dans le cadre du programme d'action 2012 arrêté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

165 clubs verts sont en activité actuellement au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Tébessa, qui constituent un support efficace en matière de sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux et d'éducation à la citoyenneté, ont estimé de leur côté, des animateurs de clubs verts de la wilaya.

Ces clubs sont soutenus par la direction de wilaya de l'éducation qui a mis à la disposition des enseignants-animateurs et des élèves le matériel pédagogique et didactique nécessaire pour leurs activités et ce, au titre du programme national de renforcement de l'éducation environnementale en milieu scolaire.

Tébessa est la seule wilaya du pays qui possède deux maisons de l'environnement, dont l'une est implantée au chef-lieu de wilaya et l'autre à Bir El Ater.

Bilal L.

Oran «s'embaume» à la faveur des Florales

Le coup d'envoi de la cinquième édition de la fête des fleurs Florales d'Oran a été donné, dimanche, au jardin public à haï Medina Jdida, avec la participation de plus de 100 professionnels en horticulture, pépinières et plantes, dans une atmosphère de fête parfumée.

Cette manifestation, qui s'étale du 20 au 30 mai, permettra aux pépiniéristes, fleuristes, jardiniers, paysagistes et entreprises d'espaces verts de 14 wilayas d'exposer et de commercialiser leurs produits et divers types de fleurs et plantes.

Des dizaines de variétés de fleurs, de plantes saisonnières, d'hiver et d'été connues chez les passionnés de verdure sont exposées en plus de plusieurs nouvelles et rares espèces, à l'instar de «nid d'oiseau».

Cette édition comprend également des stands pour exposer les services offerts par certaines entreprises d'entretien des espaces verts et la protection des plantes avec la présentation de plants d'arbustes ornementaux offerts par plus de 30 pépinières participant à ces florales organisées par la wilaya d'Oran, en coordination avec la commune de cette ville, ont indiqué les organisateurs.

Le visiteur trouve dans cette exposition, devenue traditionnelle depuis sa création en 2008, avec beaucoup de plaisir et de passion et à des prix raisonnables, des variétés de fleurs et peut en même temps se permettre des randonnées au jardin public, riche en variétés d'arbres rares.

En marge des florales, plusieurs activités culturelles, artistiques, des expositions de livres consacrés au monde des plantes sont programmées pour donner une saveur particulière à cet événement qui suscite un engouement aussi bien auprès des exposants que des visiteurs.

Reda A.

Naâma

Bonne prévision de récolte de céréales, selon les responsables

Une récolte de 13.700 quintaux de céréales est attendue au terme de la campagne de moisson-battage qui doit débiter à la fin du mois de mai en cours, selon la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Cette campagne devra toucher une surface emblavée de 1.522 hectares, dont près de 1.200 haensemencés d'orge et d'avoine et une autre de 260 ha de blé dur, a précisé la DSA.

Le chef du service d'organisation et de soutien technique à la DSA attribue cette bonne prévision de récolte céréalière aux conditions climatiques favorables de cette année et aux efforts de la DSA qui a pris, en coordination avec les céréaliculteurs et les éleveurs, toutes les mesures nécessaires pour la réussite de la campagne de labours-semences.

La DSA a initié en direction des agriculteurs des rencontres de sensibilisation et de vulgarisation, en plus de la mise à leur disposition par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Mecheria de facteurs de production nécessaires, dont les semences et intrants agricoles, en quantités suffisantes. Cette saison a été marquée aussi par le lancement d'une opération de mise en valeur de 52 ha qui seront mis à la disposition des jeunes de la région, a indiqué la DSA en ajoutant que le programme de mise en valeur par la concession, prévu sur près de 60 ha à travers différentes communes de la wilaya, devra générer de nouveaux emplois directs et indirects.

L'opération, devant permettre la création de six nouvelles exploitations agricoles, équipées en moyens de production nécessaires, dont des systèmes d'irrigation de goutte-à-goutte et sous-pivots, devra encourager la fixation des bénéficiaires dans leurs régions respectives.

Lancé depuis une dizaine d'années, le programme de mise en valeur agricole par la concession a donné lieu à la valorisation de 485 ha parmi lesquels 380 ha ont été consacrés à l'arboriculture fruitière, notamment le palmier, l'olivier et l'abricotier, a indiqué la DSA.

Asmaa A.



AFRICAINES

Mali

Le chef de la junte obtient le statut d'ex-Président

Le chef des putschistes du 22 mars au Mali, le capitaine Amadou Sanogo, a obtenu le statut d'ex-Président, avec tous les avantages dus à ce rang, et la période de transition a été fixée à douze mois, en vertu d'un accord conclu, dimanche, entre ex-junte, Bamako et l'Afrique de l'Ouest.



Cet accord a été signé par le capitaine Sanogo, le président malien par intérim Dioncounda Traoré, son Premier ministre, Cheick Modibo Diarra et le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, un des médiateurs pour la résolution de la crise malienne, selon des sources dans l'entourage du

capitaine Sanogo et de la médiation.

«Le capitaine Amadou Sanogo a un statut d'ancien chef d'Etat. Il bénéficiera des avantages dus à son rang», a déclaré à la radio publique M. Bassolé, présent depuis samedi à Bamako avec les ministres ivoirien Adama Bictogo et nigérian Mohamed Nourredine, tous dépêchés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

En outre, aux termes du même accord, les différentes parties ont fixé la période de transition à douze mois à compter de l'expiration du délai constitutionnel de 40 jours d'intérim, qui tombera aujourd'hui, selon les sources dans l'entourage du capitaine Sanogo et de la médiation.

D'après un accord de principe annoncé, samedi soir, par la Cédéao et l'ex-junte militaire, Dioncounda Traoré va demeurer à la tête du pays durant la transition, ce qu'avaient précédemment refusé les putschistes. M. Traoré, 70 ans, était président de l'Assemblée nationale jusqu'au renverse-

ment du régime d'Amadou Toumani Touré (ATT).

Les putschistes menés par le capitaine Amadou Haya Sanogo ont ensuite accepté de rendre le pouvoir aux civils aux termes d'un accord cadre avec la Cédéao signé le 6 avril. ATT a formellement démissionné (il est aujourd'hui réfugié au Sénégal), Dioncounda Traoré a été investi le 12 avril comme Président par intérim, sans réussir à sortir le Mali de la crise née du putsch, qui a accéléré la chute du nord du pays aux mains de divers groupes armés dominés par des islamistes.

Ces décisions du sommet avaient alors été rejetées par l'ex-junte militaire, qui ne s'est jamais véritablement mise à l'écart du pouvoir et entendait faire démettre Dioncounda Traoré au terme du délai constitutionnel de 40 jours. Depuis, la Cédéao s'était gardée de préciser la durée du processus au Mali.

Le statut d'ex-chef d'Etat accordé au capitaine Sanogo signifie notamment qu'il aura droit «au traitement et aux

indemnités accordés à un chef d'Etat à la retraite. Il aura une garde rapprochée, il sera logé par l'Etat» notamment, c'est l'«une des mesures d'accompagnement de l'accord de principe» conclu samedi, a expliqué, dimanche soir, une source militaire proche du capitaine Sanogo.

Les ministres ouest-africains médiateurs, qui ont poursuivi leurs discussions avec différents protagonistes de la crise malienne, ont été rejoints, dimanche à Bamako, par des chefs militaires burkinabés et ivoirien, le président de la Commission de la Cédéao, Kadré Désiré Ouédraogo, le représentant du secrétaire général de l'ONU en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, et un responsable de l'Union africaine.

«Ils sont tous venus pour finaliser les mesures d'accompagnement de la transition, appuyer la médiation et laisser clairement entendre que chaque camp doit respecter ses engagements», avait déclaré dimanche après-midi à l'AFP une source proche de la médiation. AFP

Angola

Violences de la police contre les migrants congolais

Les immigrés congolais illégaux sont fréquemment victimes de violences sexuelles et de mauvais traitements commis par les forces de sécurité angolaises à la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC), dénonce Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié, hier.

Des femmes et des jeunes filles ont été victimes d'abus sexuels, dont des viols collectifs, alors que les passages à tabac, les arrestations arbitraires et les traitements inhumains sont une pratique courante durant les expulsions d'immigrés clandestins, souligne l'organisation.

Pour faire son rapport, l'ONG indique avoir interrogé plus de 100 victimes expulsées de l'enclave de Cabinda et de la région de Luanda Norte, dans le nord de l'Angola, vers la RDC, entre 2009 et 2011.

«L'Angola a le droit d'expulser les immigrés illégaux, mais cela ne l'autorise pas à bafouer les droits de l'homme», a affirmé Leslie Lefkow, directrice adjointe de la division Afrique de HRW, dénonçant des faits condamnés par la loi angolaise et par la législation internationale.

L'organisation appelle les autorités angolaises à faire cesser ces abus et à contrôler ses forces de sécurité en enquêtant sur ces violences et en poursuivant les coupables.

Sollicité par l'AFP, le secrétariat d'Etat angolais aux droits de l'homme n'a pas été en mesure de répondre immédiatement.

La publication de ce rapport intervient après la présentation par l'Organisation des Nations unies (ONU), le 23 février dernier, d'un rapport dénonçant ces mêmes abus.

En réponse à ce document, présenté par Margot Wallström, la représentante spéciale de Ban Ki-moon chargée de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés, le gouvernement angolais avait assuré travailler à résoudre le problème.

Depuis plusieurs années, la présence d'immigrés congolais clandestins dans le nord de l'Angola, région riche en diamants, est source de conflit entre les deux Etats. Luanda expulse chaque année des milliers de ressortissants congolais travaillant illégalement dans les mines.

En 2011, 100.000 immigrés ont été expulsés selon l'ONU. Pour 2012, HRW, citant des chiffres donnés par la RDC, fait état de près de 5.000 expulsions rien que depuis le Cabinda et la ville de Soyo, dans le nord de l'Angola, et durant les deux premières semaines de mars.

Agences

Guinée-Bissau

Signature d'un accord de sortie de crise

Un accord de sortie de crise en Guinée-Bissau a été signé, dimanche dernier, par le parlement bissau-guinéen, des partis d'opposition et le commandement militaire (junte), a-t-on indiqué de source officielle.

Selon cette source, l'accord a été paraphé par le président de l'Assemblée nationale, Ibrahima Sory Diallo, les membres du commandement militaire, dont le chef d'état-major de l'armée Antonio Injai et 25 partis politiques, dont ceux de l'opposition.

Sept autres partis étaient absents, dont le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (PAIGC), de Carlos Gomes Junior, ex-Premier ministre.

Le texte prévoit la mise en place d'une nouvelle commission nationale électorale (CNE), qui sera présidée par un magistrat de carrière et doit mettre en place une nouvelle loi électorale.

Mercredi dernier, le président de transition, Manuel Serifo, a nommé Rui Duarte Barros au poste de Premier ministre de transition plus d'un mois après le coup d'Etat militaire du 12 avril.

Selon l'accord, le gouvernement de Rui Duarte de Barros devra relancer les réformes dans les secteurs de défense et de sécurité et de l'administration.

Farid D.

Côte d'Ivoire

Une délégation de l'ONU à Abidjan

Des représentants des quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont entamé, dimanche à Abidjan, une visite de travail de trois jours, a annoncé l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci).

Au cours de son séjour, la délégation évaluera, notamment les progrès réalisés dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des combattants, la situation sécuritaire et la situation humanitaire, en particulier à la frontière avec le Liberia. La délégation aura des rencontres avec les autorités ivoiriennes notamment le président, Alassane Ouattara, le Premier ministre, Jeannot Ahoussi Kouadio et le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, sans oublier les représentants des groupes et commissions parlementaires.

La délégation du Conseil de sécurité est attendue mercredi à Freetown (Sierra Leone), dernière étape de son voyage dans la région. Le séjour à Abidjan est la deuxième étape d'une tournée en Afrique de l'Ouest qui a commencé au Liberia.

Reda A.

Soudan

Quatre démineurs relâchés après trois semaines de détention

Quatre démineurs arrêtés par l'armée soudanaise près de la frontière avec le Sud ont été libérés dimanche dernier. Les quatre hommes, un Soudanais, un Sud-Africain, un Norvégien, employé de l'ONG Norwegian People's Aid (NPA), et un Britannique ont été remis à Thabo Mbeki, le médiateur de l'Union africaine entre Khartoum et Juba. Les anciens détenus ont pu rejoindre leurs ambassades respectives. «Nous sommes soulagés et très heureux que le problème ait pu être réglé. Cela a duré plus de trois semaines, mais cela aurait pu être pire. Ils étaient quatre à effectuer des opérations de déminage humanitaire au Soudan du Sud près de la frontière et nous ignorons encore les circonstances exactes de leur enlèvement. Ils faisaient partie d'une mission de déminage de l'ONU. Il s'agit d'un secteur que traversent de nombreux réfugiés rentrant du Soudan aujourd'hui, et il y a des mines antipersonnel disséminées ça et là. Il est très important de les neutraliser pour que les réfugiés puissent entrer en toute sécurité au Soudan du Sud et c'est le travail que ces démineurs effectuaient.»

RFI



Les leçons d'un scrutin



Par Hocine Belalloufi

Que penser des législatives du 10 mai ? Le FLN a-t-il triomphé ? Les islamistes ont-ils connu un débâcle ? Quelle signification accorder à l'entrée massive de députées femmes à l'Assemblée populaire nationale (APN) ? Comment interpréter la validation du scrutin par la « communauté internationale » ? Y a-t-il eu fraude ou non ? Les élections ont-elles été équitables ? Les partis d'opposition démocrates et de gauche ont-ils eu raison de participer au scrutin ? Que doivent-ils faire maintenant ? Quitter l'hémicycle ? Arrêter de faire de la politique ? Se dissoudre ? Telles sont quelques-unes des questions qui se posent au lendemain du scrutin.

Comme attendu, les législatives du 10 mai 2012 n'ont débouché ni sur la démocratie ni sur l'ouverture d'une transition démocratique. Elles ont en revanche accouché d'une victoire écrasante et totale du FLN qui frôle la majorité absolue. Les tenants du pouvoir se sont empressés de déclarer que ce succès représentait un vote-refuge de citoyens désireux de protéger l'Algérie de toute ingérence et de toute tentative de déstabilisation extérieures. Ce discours est en droite ligne de celui développé avant le scrutin. Le 10 mai y était assimilé au 1^{er} Novembre 1954 et au 5 Juillet 1962. On ne

pouvait assister, dans ces conditions, qu'à un raz-de-marée en faveur du courant qui incarnait ces deux dates symboles de la Révolution nationale.

Le pouvoir remporte son pari

L'objectif politique principal du pouvoir à travers le scrutin du 10 mai 2012 était de canaliser le mécontentement politique dans un cadre institutionnel afin d'éviter le scénario tant redouté du « printemps arabe », c'est-à-dire d'une révolte populaire généralisée. Y est-il parvenu ? A-t-il gagné son pari ? Il semble que oui, si l'on prend en considération le fait que le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est opéré en temps ordinaire, que les boycotteurs n'ont finalement été que des abstentionnistes et que les opposants ayant pris part au scrutin obtiennent de faibles résultats.

Aujourd'hui, le FLN dispose de près de la majorité des sièges (221) de la Chambre basse du Parlement. En ajoutant ceux remportés par le Rassemblement national démocratique (RND), l'Alliance présidentielle rafle plus de 3/5 des 462 sièges de cette même Assemblée. La victoire est sans appel. L'échec des islamistes du Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui avaient claqué la porte de l'Alliance présidentielle en janvier 2012 pour ne récolter finalement que 47 sièges à partager avec

leurs alliés de Nahda et du Mouvement de la réforme, le faible score du Front pour la justice et le développement (Addala) d'Abdallah Djaballah, l'entrée historique de 145 femmes qui occupent désormais 31,38% du total des sièges contre 7% dans l'APN précédente et le blanc-seing décerné aux autorités par la communauté internationale complètent le tableau et donnent à cette victoire un caractère écrasant.

Les islamistes, de leur côté, ont été sanctionnés pour leur participation ininterrompue à l'exécutif depuis 1997 (cas du MSP et du Front du changement d'Abdelmadjid Menasra issu du MSP), leur absence du terrain politique et le flou de leur stratégie (Djaballah). Les islamistes radicaux du FIS dissout n'ont pas réussi quant à eux à s'imposer sur la scène politique légale. Ils paient le prix de leur action durant la guerre civile. Mais cela ne suffit pas, comme on a pu le voir en Tunisie, à les enterrer. Le courant islamiste, même affaibli, continue d'exister et pourrait, dans certaines conditions, rebondir.

Un pouvoir plus minoritaire que jamais

Passée cette première lecture, on s'aperçoit que la victoire annoncée est pour le moins étriquée. Les résultats officiels donnent un taux d'abstention de 57,64%. Si l'on ajoute à cela le nombre de bulletins nuls qui avoisinent les 22% des suffrages exprimés, le total de ceux qui ont refusé de s'exprimer dans les termes et conditions dictés par le pouvoir tourne autour des 70% du corps électoral national. Enfin, et pour se faire une idée exacte de ce que pèse réellement la victoire de l'Alliance présidentielle, il convient de rappeler que le FLN et le RND réunis ont obtenu 1.848.420 voix, soit 9% à peu près du nombre d'électeurs inscrits et moins de 25% des suffrages exprimés.

En admettant que le MSP qui a remporté l'essentiel des suffrages de l'Alliance Algérie verte (AAV) – le score de ses partenaires étant beaucoup plus faibles – décide de rester au bercail gouvernemental, en rejoignant ou non l'Alliance présidentielle, le score de cette dernière atteindrait 2.323.469 suffrages, avoisinant ainsi les 11% ! Il n'y a pas vraiment de quoi pavoiser.

Ce scrutin confirme à tout le moins que la base électorale du pouvoir est réduite. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi il renforce et améliore constamment les performances de son arsenal policier. Sa politique ne peut être menée que de façon autoritaire.

Un scrutin ni propre ni équitable

La victoire du FLN est donc étriquée. Mais le bilan ne doit pas s'arrêter là. On ne

peut ignorer le nombre extrêmement important d'actes de fraude relevés par les représentants des partis membres de la Commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL) qui discrédite une nouvelle fois les élections organisées par le pouvoir.

Enfin, et surtout, le scrutin n'était pas équitable. Le pouvoir algérien est extrêmement formaliste. Il a créé une scène politique théoriquement parfaite : séparation des pouvoirs, existence d'un Conseil constitutionnel, différence entre une « administration neutre » et des partis engagés (FLN, RND), adoption des lois par le Parlement... De même a-t-il dressé une scène électorale : tableaux d'affichage, temps de passage à la télévision et à la radio, débats... Mais les Algériens ne sont pas dupes. Ils savent que le FLN, le RND et l'administration représentent une seule et même chose, que la justice n'est pas indépendante de l'Exécutif, que ce dernier ne s'identifie pas ou ne se réduit pas au pouvoir formel (Présidence), que les médias lourds sont aux ordres, que les lois sont triturées en fonction des besoins du moment pour répondre aux exigences de la tactique politicienne la plus immédiate...

Alors même qu'il se refusait depuis douze longues années à enregistrer la naissance de nouveaux partis répondant pourtant aux exigences de ses propres lois, le gouvernement a, dans un grand élan de générosité démocratique, agréé plus de vingt nouveaux partis à la veille du scrutin. Il a en même temps révisé la loi électorale qui élimine les listes obtenant un score inférieur à 5%. L'émiettement de la scène électorale a favorisé l'éparpillement des voix et éliminé la majorité écrasante des listes électorales. Les « partis-administration » n'avaient plus alors qu'à se baisser pour récolter la mise...

Toute cette cuisine électorale marquée par la fraude et l'absence d'équité confirme que le pouvoir n'a rien à offrir à la population, en dépit des centaines de milliards de dollars entassés dans les banques étrangères. Rendre la parole au peuple en instaurant la démocratie ne figure pas à son agenda. Pas plus que la justice sociale et la relance d'une économie nationale productive protégée de l'insatiable voracité des grands groupes et banques étrangers.

Il ne peut, dans ces conditions, organiser d'élections propres et honnêtes qui sonneraient le glas du monopole qu'il exerce sur la vie politique du pays.

Signification d'une percée historique

La seule question où les lignes ont réellement bougé est celle de la participation des femmes aux institutions élues



avec l'entrée massive de députées à l'APN. Cette spectaculaire percée constitue à plus d'un titre une excellente chose. Elle permet aux femmes algériennes qui s'imposent de plus en plus dans la vie sociale (éducation, travail, espace public...) d'accéder massivement aux institutions politiques du régime. C'est une gifle pour les courants politiques qui considèrent que la place des femmes est à la maison et que leur raison limitée ne leur permet pas de gérer les affaires de la Cité. Cette présence pourrait permettre – théoriquement du moins – l'adoption de lois permettant d'améliorer quelque peu le sort lamentable qui leur est jusqu'ici réservé.

Enfin et surtout, cette forte présence féminine aura l'immense avantage de démontrer concrètement aux yeux de nombreux citoyens que l'arrivée massive du « sexe faible » dans l'hémicycle ne changera rien au caractère antidémocratique du régime. Femmes du FLN et du RND ainsi qu'une partie des femmes du courant islamiste voteront « comme un seul homme » pour permettre la perpétuation de ce régime qui leur a permis d'accéder à l'APN. La leçon est claire : il ne suffit pas de remplacer un homme par une femme pour démocratiser le régime, pour le rendre plus perméable aux doléances de la société qui souffre. Il ne s'agit pas tant de féminiser les institutions du régime autoritaire que d'en finir avec lui.

Les partis d'opposition ont-ils eu tort de participer au scrutin ?

Devant l'ampleur de la victoire électorale, certains partis qui avaient des illusions démesurées ont perdu pied. Ils menacent aujourd'hui de se retirer de l'APN, voire de cesser toute activité politique en dissolvant leurs formations. D'autres suggèrent, à l'instar de Djaballah, de suivre l'exemple tunisien.

Des analystes et commentateurs abstentionnistes demandent de leur côté à certains partis comme le Front des forces socialistes (FFS) de ne pas siéger à l'APN sous peine de se discréditer.

Le scrutin du 10 mai n'a effectivement pas débouché sur l'instauration de la démocratie ni même sur une énième ouverture de transition démocratique. Cela confirme l'idée selon laquelle le seul enjeu politique véritable du scrutin était la fraude. Imposer la transparence par le contrôle du processus de vote et de dépouillement constituait la tâche politique centrale des formations le jour du scrutin. Il s'agissait là d'une véritable bataille. Cette bataille a été perdue et ne pouvait être que perdue par les forces d'opposition du fait du profond déséquilibre caractérisant le rapport de force politique dans le pays. D'un côté, un régime disposant d'une administration, d'une manne financière inépuisable, d'une armée, d'une police, d'un appareil judiciaire, de partis, d'une centrale syndicale... et du soutien de grandes puissances pragmatiques et globalement satisfaites de lui. De l'autre, des partis d'opposition encore faibles, mal organisés ou pas organisés du tout, divisés, sans moyens et sans ressources... Des partis handicapés par l'absence de démocratie dans notre pays et par le caractère tronqué des libertés existantes.

Il fallait pourtant mener la bataille pour ne pas faciliter la tâche du pouvoir et l'obliger à se découvrir par des pratiques antidémocratiques relevées par les partis, les citoyens et certains observateurs honnêtes, algériens (journalistes...) ou étrangers (observateurs...). Il fallait y participer pour profiter des moyens limités mais réels (passage dans les médias lourds, tenue de nombreux meetings, possibilités d'affichage et de distribution de tracts, présence renforcée dans les médias privés...) de la campagne en vue de toucher et de sensibiliser le maximum de citoyens de toutes les régions du pays.

La défaite dans la bataille n'est pas honteuse, surtout pour les partis qui, à l'instar du FFS et du Parti socialiste des travailleurs (PST) avaient clairement énoncé que les élections n'apporteraient pas le changement, qu'elles n'ouvrieraient pas de transition à la démocratie et qu'elles ne seraient pas crédibles. Aucune illusion sur le scrutin ou le président de la République n'avait été semée par ces formations. Lorsqu'on possède des convictions fortes et que l'on se fixe des objectifs réalistes, on ne craint pas d'entrer dans l'arène pour affronter les lous.

Les partis du mouvement national ne cessèrent jamais, avant 1954, de participer aux mascarades électorales du pouvoir colonial. Personne ne les accusa jamais de s'être discrédités et d'avoir trahi en négociant des quotas. Personne n'exigea jamais d'eux qu'ils renoncent à utiliser les tribunes qui s'offraient à eux (électorales, municipales, parlementaires ou autres) pour dénoncer l'oppression, défendre leurs revendications et éveiller les consciences. Il convient de s'inspirer de cet illustre précédent.

Dépasser les visions purement



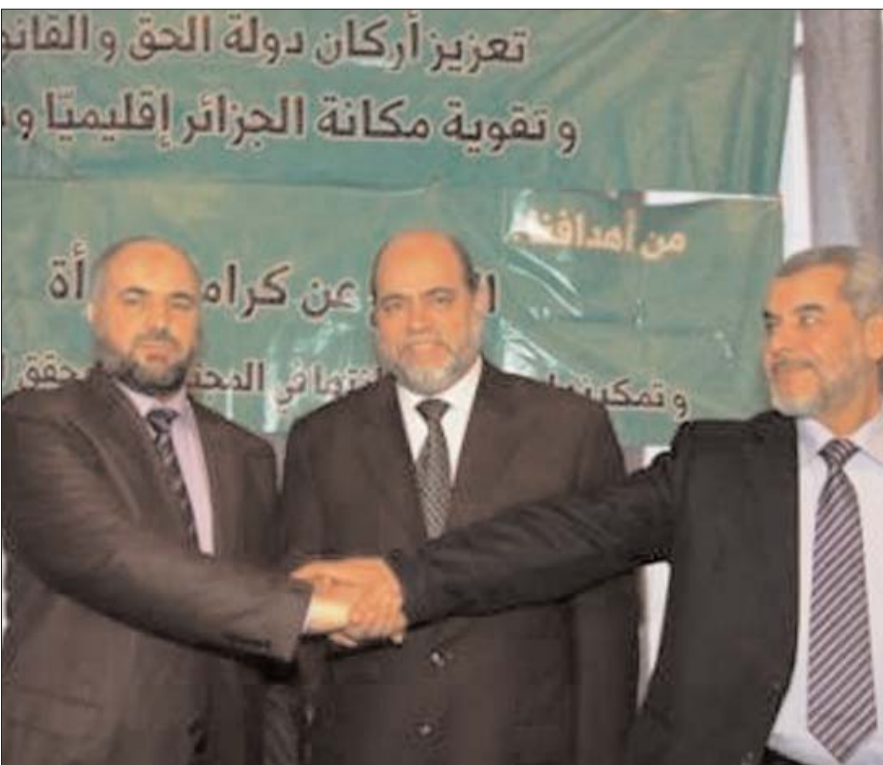
moralistes

Certains observateurs affirment que le succès du pouvoir, succès relatif précisons-le, provient de la caution que lui ont apporté certains participants crédibles. Il s'agit-là d'une réponse un peu courte, assez subjective et de dépit de la part d'acteurs politiques ou de commentateurs impuissants qui se réfugient dans une attitude de dénonciation purement morale et donc, par nature, apolitique. Au lieu de s'atteler à chercher à analyser sérieusement le rapport de force politique et de déterminer les voies et moyens concrets de sa transformation, ils ne proposent comme perspective qu'un retrait des travées de l'APN, pour conserver une image propre.

Or, la tenue des élections confirme que nous ne nous trouvons pas dans une situation révolutionnaire caractérisée par le refus de la grande masse des électeurs de cautionner la mascarade électorale et par un soulèvement populaire pour imposer le changement. Nous ne sommes pas dans une situation où « ceux d'en bas ne veulent plus ». Et nous ne sommes pas davantage dans une situation où, autre caractéristique d'une situation révolutionnaire, « ceux d'en haut ne peuvent plus ».

Nous sommes au contraire dans une situation où ceux d'en haut peuvent encore et où ceux d'en bas ne refusent pas encore. On peut le regretter, on peut s'en offusquer, mais on ne peut l'ignorer, sous peine de faire preuve d'aventurisme ; appeler le peuple à l'insurrection comme s'il suffisait d'appuyer sur les boutons d'une manette de jeu-vidéo – ou de résignation – se retirer de l'APN, dissoudre son parti et arrêter de faire de politique.

Voilà pourquoi il faut, dans la situation présente, participer à toutes les batailles qui se présentent, même si elles se déroulent de façon déloyale et si elles renforcent le pouvoir. Les forces de l'opposition démocratique et progressiste doivent voir ce qui peut les renforcer. Toucher les citoyens en participant à la campagne électorale et arracher des sièges pour s'en servir de tribune y concourent indéniablement.



Le long combat pour la démocratie continue

Il faut abandonner l'illusoire emprunt de raccourcis politiques. Seul le changement du rapport de forces permettra d'en finir avec le détournement de la volonté populaire. Ce changement se construira par l'action politique quotidienne, par l'action syndicale et associative, par l'affinement de la réflexion stratégique et tactique, par les débats organisés en salle ou sur la toile, par la capacité à transcender les divergences mineures, à dépasser les stériles querelles subjectives et par une lutte sans merci contre les sectarismes...

La divergence entre abstentionnistes et participants au scrutin du 10 mai relevait de l'ordre de la tactique. La diabolisation réciproque n'amènera rien de bon. Elle ne peut au contraire que renforcer le pouvoir. La critique, la polémique, oui. La diabolisation et le dénigrement, non. Aujourd'hui, les forces démocratiques et de progrès doivent mener le combat partout (APN, APC, entreprises, quartiers, établissements scolaires...), utiliser tous les moyens (presse écrite, internet, audiovisuel...) et toutes les formes d'organisation (syndicats, associations, comités...). L'organisation d'un large et profond mouvement populaire et démocratique constitue la clef principale du changement politique.

Ce grand mouvement populaire et démocratique ne pourra faire l'économie de l'élaboration d'une stratégie.

Comment établir la démocratie en Algérie ? Le régime peut-il se réformer ? Doit-il être remplacé ? Par qui et comment ? Comment rassembler un nouveau bloc politique et social pour en finir définitivement avec l'autoritarisme ? Quelle place doit occuper la revendication de justice sociale dans le projet démocratique, sachant que la force principale du courant démocratique est le mouvement populaire (syndicats, associations...) ? Peut-on sérieusement asseoir le pouvoir du peuple en menant une politique néolibérale qui le plonge dans la misère, qui polarise la société

et brise le consensus social ? Peut-on construire un Etat réellement indépendant et souverain en se soumettant chaque jour davantage aux rapports de forces économiques, financiers, politiques et militaires internationaux ? Pourquoi ne pas conserver ce qu'il y a de mieux dans l'expérience de développement national des deux premières décennies de l'indépendance et dans le combat pour un nouvel ordre mondial débarrassé de la domination impérialiste pour construire un projet démocratique qui soit à la fois national et populaire ? Quel rapport à la religion ? Quelle politique des langues ? Quelle politique mener pour que les femmes disposent des mêmes droits que les hommes et que les pratiques sociales ségrégationnistes à leur égard régressent puis disparaissent. Tels sont quelques unes des nombreuses questions dont les acteurs politiques et sociaux, ainsi que tous les citoyens doivent s'emparer pour participer à la définition de ce grand projet et à la construction du bloc politique et social qui le portera.

Il faut également aborder les questions tactiques, sans leur donner une dimension stratégique qu'elles n'ont pas, sans en faire des lignes de démarcations définitives entre purs et impurs, traîtres et loyalistes... La question de la participation à tel ou tel scrutin participe justement des questions de tactique. Celles-ci ne doivent pas diviser les partisans du changement démocratique.

A propos de l'attitude des grandes puissances

Un dernier mot enfin, à propos de la réaction des grandes capitales occidentales aux résultats du scrutin. Il ne faut pas s'étonner du blanc-seing délivré à Bouteflika par les dirigeants des grandes puissances (UE, Etats-Unis). Ces mêmes puissances, qui soutenaient hier Ben Ali, Mubarak et même Kadhafi et qui soutiennent jusqu'à aujourd'hui les dictatures les plus réactionnaires à Manama, Riyad, Doha ou Mascate...

Ces mêmes puissances qui encensent le pouvoir se retourneront demain contre lui, sans état d'âme aucun. Elles soutiendront alors n'importe quel islamiste ou démocrate qui préservera leurs intérêts et leur système de domination. Les impérialistes n'ont ni amis ni principes. Ils n'ont que des intérêts qu'ils sont prêts à défendre par le biais des régimes les plus disparates : démocratique, militaire, policier, fasciste, théocratique, laïc... Les grandes puissances ne mettent généralement pas tous leurs œufs dans le même panier. Extrêmement pragmatiques, elles peuvent apporter leur soutien au pouvoir en place, tout en travaillant, en sous-main, à favoriser l'arrivée au pouvoir d'un personnel politique encore plus accommodant à leur égard. N'est-ce pas ce que font, chacun à leur manière, les Etats-Unis et l'UE qui soutiennent le président Bouteflika et ses gouvernements, poussent dans le sens d'une libéralisation qui élargit le cercle des couches sociales défendant les mêmes intérêts qu'eux (compradores), forment des cadres économiques et politiques par le biais d'associations et de bourses diverses et variées, entretiennent un dialogue politique poussé avec les islamistes comme les laïcs qui défendent la même vision du monde qu'eux ?

Affaire DSK

Nouvelle enquête pour viol

Après les plaintes de Nafissatou Diallo et Tristane Banon, un troisième épisode ennuyeux s'ouvre pour Dominique Strauss-Kahn, dont la défense et les proches ne cessent de répéter qu'il n'est pas un homme violent. Frédéric Fèvre, le procureur de la République de Lille, a annoncé, hier, l'ouverture d'une enquête préliminaire pour viol en réunion. Elle fait suite à la dénonciation par les juges qui instruisent l'affaire du Carlton de faits survenus lors d'une soirée organisée à Washington pour l'ancien patron du Fonds monétaire international (FMI) par ses amis lillois.



Marion, la jeune femme concernée, n'a pas déposé plainte. «Si je n'avais pas été présente pour mon activité d'escort, ça ne me serait pas arrivée», avait-elle expliqué aux policiers interpellés par son récit. Mais son silence n'empêche pas la justice de se saisir d'accusations graves qui visent directement DSK et David Roquet, l'ancien responsable d'une filiale d'Eiffage dans le Nord.

«Il s'agit d'un traitement judiciaire tout à fait classique dès lors qu'il y a des accusations graves et contradictoires. Seules des investigations approfondies permettront de déterminer si l'infraction est constituée ou pas», prévient le procureur. M. Fèvre est un homme prudent. C'est cette même prudence qui l'a d'ailleurs conduit à attendre la fin de la séquence présidentielle pour rendre publique sa décision.

La police judiciaire de Lille, à qui cette enquête a été confiée, va devoir confronter les témoignages, dont certains contradictoires, des personnes présentes dans le huis clos de cette chambre d'hôtel, pour déterminer la réalité des faits. La soirée s'est

déroulée le 16 décembre 2010 à l'hôtel W, à deux pas de la Maison-Blanche. Il y a là Fabrice Paszkowski grand organisateur des soirées de DSK, David Roquet l'entrepreneur de travaux publics, le commissaire Jean-Christophe Lagarde et leurs accompagnatrices belges, Estelle et Marion. Tous sont arrivés la veille de Paris pour rencontrer le patron du FMI. Après un repas très arrosé, la petite troupe décide de poursuivre dans la suite que se partagent les deux filles. Seul Jean-Claude Menault, le patron de la police du Nord, également du voyage, s'esquive devant la tournure que prennent les événements.

Au début de ces agapes d'après-dîner, raconte Marion – qui a reçu 2.300 euros pour le voyage – il s'agit d'une relation sexuelle classique avec Dominique Strauss-Kahn, même si elle s'étonne de la «brusquerie» de son partenaire. Puis vient le second exercice que veut lui imposer DSK, qu'elle refuse d'un «non» distinct, assure-t-elle aux policiers le 5 décembre 2011 sur procès-verbal. «J'ai essayé de me dégager, mais c'était compliqué car il

était sur moi et il est très lourd.» Estelle, l'autre escort, n'est pas loin, s'occupe de «ses affaires», mais «elle m'a entendu protester», jure Marion. «J'ai continué à dire que je ne voulais pas. (...) Je n'ai pas hurlé, mais je l'ai dit clairement (...) à plusieurs reprises à haute voix (...). J'ai essayé de me dérober (...) mais Dominique Strauss-Kahn m'a retenu avec son poids.»

David Roquet vient alors à l'aide de DSK. «Il (...) a pris mes poignets (...) pour m'empêcher de bouger (...). Après je n'ai plus rien dit et j'ai attendu que ça se passe», affirme t-elle. Si ce dernier ne l'avait pas maintenue, Marion jure qu'elle «aurait essayé de se soustraire gentiment». Seule avec DSK, elle «aurait pu être pu le convaincre», pense-t-elle. «Mais étant donné que David Roquet me tenait les mains et qu'il encourageait de la voix DSK (...) je suis certaine que DSK ne m'a pas écouté.» Chacun des participants de la soirée a déjà donné une première fois sa version des faits. «Tout s'est bien passé», a assuré David Roquet aux enquêteurs, le 16 janvier, même si l'alcool a pu altérer quelques-uns de ses souvenirs. «Nous avons bu peut-être un peu plus que d'habitude», a-t-il admis. «Du Champagne et du Red Bull. (...) J'avais dû prendre un demi-cachet de Viagra. En plus au cours du repas, nous avions pris du vin et avant plusieurs apéros.» Il n'est pas certain que Fabrice Paszkowski ait assisté à la scène. A la juge qui l'interrogeait sur son «goût des rapports de force» et son «appétence pour [certains] rapports sexuels [pratiqués] de façon brutale, sans tenir compte de l'avis et du bien être de [ses] partenaires»

DSK, a toujours nié toute contrainte. «Il n'y a eu aucun rapport brutal, aucune vision dégradée de la femme et aucune violence», a-t-il toujours soutenu aux policiers comme aux juges. Or, c'est précisément sur la contrainte et la surprise que repose tout le débat. La jeune femme était-elle consentante ? A-t-elle eu ou non un comportement ambigu ? Une personne rémunérée pour un acte sexuel peut être victime d'un viol. «Tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol», rappelle l'article 222-23 du code pénal.

Face à des hommes qui nient ou ne se souviennent pas bien, le témoignage d'Estelle, la deuxième escort présente dans la chambre, sera déterminant. Estelle, celle qui a proposé à son amie dont elle fut très proche, de l'accompagner à Washington ; celle qui ne cache pas son admiration pour «Dom». Celle, aussi, dont le récit présente des contradictions. «Elle m'a entendu protester», assure Marion. Elle a dit que ce n'était pas quelque chose que je faisais. «Je voyais à sa tête que ça ne lui plaisait pas, car elle faisait une sale tête», a reconnu Estelle devant les policiers, le 6 décembre 2011. «J'ai dit à DSK d'arrêter (...) car elle n'aimait pas, mais je ne l'ai pas entendu dire non, si elle ne voulait pas et si elle avait crié je l'aurais entendu et je serais intervenue.» Au terme de cette enquête, le parquet pourra classer le dossier sans suite ou le confier à un juge d'instruction. Les auteurs d'un viol en réunion encourrent jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle.

Le Monde

Banlieue

Un fiasco ?

Par Amine Esseghir

■ Le sommet de l'OTAN à Chicago a la lourde responsabilité de décider non pas du sort de l'OTAN en Afghanistan, mais quasiment de l'avenir de l'Afghanistan sans l'OTAN. Si le secrétaire général de cette organisation, Anders Fogh Rasmussen, espère voir certains pays maintenir la présence en nombre la plus longue possible dans ce pays, il n'en demeure pas moins que les Etats membres de l'OTAN, engagés en Afghanistan, sont en butte à leurs opinions respectives qui ne veulent plus recevoir les corps de leurs enfants dans des caisses. Il s'agit d'un double aveu d'échec. Le premier est le fiasco de l'opération militaire qui, au bout de 11 ans, n'a pas permis de restituer aux Afghans un Etat rétabli et capable de gérer sa sécurité. Le second aveu est la reconnaissance de la mauvaise décision politique, puisqu'aujourd'hui les nationaux des pays engagés en Afghanistan veulent ramener les enfants à la maison. Solution, mettre la main au portefeuille. La facture pour le financement des forces de sécurité afghanes, qui devront assurer seules la sécurité du pays, s'élève à 4,1 milliards de dollars par an. Les Etats-Unis, qui ont entraîné un peu tout le monde dans cette aventure en butte à des problèmes économiques, ne veulent payer seuls. Mais au-delà de ce qui sera payé, les membres de l'OTAN savent que le pays n'est pas vacciné contre le terrorisme et que les talibans sont toujours en embuscade pour reprendre les rênes du pays. Les morts afghans, américains, canadiens ou français n'auront servi à rien, si ce n'est de redistribuer les cartes dans un monde en mutation en faveur de quelques compagnies américaines. Un fiasco pas pour tout le monde finalement.

A. E.

Attentat en Italie

Les enquêteurs suivent la piste d'un «acte isolé»

Les enquêteurs suivaient, dimanche, la piste d'un «acte isolé» d'une personne «en guerre avec le reste du monde» au lendemain d'un attentat devant un lycée du sud de l'Italie, un fait inédit qui a causé la mort d'une élève et en a blessé grièvement cinq.

«Ce pourrait être un geste isolé, pas nécessairement un acte terroriste», a déclaré devant la presse, dimanche, le procureur de Brindisi Marco Dinapoli. Il pourrait s'agir de «geste d'une personne en guerre avec le reste du monde ou qui a des problèmes psy-

chologiques», a-t-il ajouté.

Cependant, pour le chef du parquet de la ville voisine de Lecce, également chef de la division anti-mafia, le procureur Dinapoli s'est un peu trop avancé. «Il n'y a rien qui nous amène de façon certaine sur cette piste. Nous travaillons sur toutes les hypothèses, la seule chose qu'on peut dire est que cela ne devrait pas être le fait de la mafia locale», a dit Cataldo Motta.

Selon le procureur Dinapoli, la police dispose d'un portrait-robot de l'auteur, élaboré à

partir d'images des caméras de surveillance installées près du lycée où on le voit en train d'appuyer sur le bouton d'une télécommande, «des images terribles».

Il s'agirait, selon des sources informées, d'un homme à l'aspect occidental de 50/55 ans, veste sombre, pantalons clairs, chaussures de sport. L'attentat commis avec trois bonbonnes de gaz reliées entre elles et dissimulées dans un conteneur poubelle s'est produit vers 7h 45 (5h 45 GMT) samedi devant un lycée professionnel spécialisé dans les

métiers de la mode et du tourisme.

L'explosion a tué presque sur le coup Melissa Bassi, 16 ans, et blessé très grièvement, Veronica, une camarade du même âge dont la cage thoracique a dû être reconstruite. L'enterrement de Melissa était prévu lundi après-midi dans son village de Mesagne. Quatre autres jeunes filles souffrent soit de brûlures souvent profondes, soit de coupures et ont subi des opérations de chirurgie esthétique.

L'express

Malgré l'hostilité russe

L'OTAN lance son bouclier antimissile

L'OTAN a officialisé, dimanche, la première phase du bouclier antimissile destiné à protéger l'Europe de tirs provenant du Moyen-Orient, en particulier d'Iran, un projet poussé par les Américains, mais auquel s'opposent vivement les Russes. «Se défendre contre les missiles est indispensable. Nous faisons face à des menaces réelles», a affirmé le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, à Chicago

où se tient le sommet de l'Alliance. Les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays membres ont déclaré, solennellement, que la phase initiale du développement (capacité intérimaire) était achevée. Trois autres étapes sont prévues jusqu'en 2020. «Il s'agit du premier pas vers notre objectif à long terme d'assurer une protection complète pour l'ensemble des populations, des territoires et des forces» des pays européens, a expliqué

Anders Fogh Rasmussen.

Pour l'OTAN, la principale menace ne vient pas de Russie, comme durant la guerre froide, mais de pays du Moyen-Orient ou d'ailleurs ayant acquis des missiles capables de frapper l'Europe. Une trentaine de nations seraient dans ce cas, mais l'une d'elles, l'Iran, a clairement été identifiée comme le danger potentiel, ayant mis au point des missiles balistiques d'une portée de 2.000 à 2.500 kilo-

mètres, capables d'atteindre le sud-est de l'Europe. Pour se prémunir contre ce danger, le bouclier sera composé d'un radar ultra-puissant installé dans l'Anatolie turque, de missiles SM-3 déployés sur des frégates Aegis postées en Méditerranée et d'intercepteurs implantés en Pologne et en Roumanie. Cette structure sera contrôlée et commandée à partir de la base de Ramstein, en Allemagne.

Le Point

Festival national de la musique Diwane

«Franc succès» des premières soirées

Les deux premières soirées et spectacles musicaux du 6^{ème} festival national de la musique Diwane, ouvert vendredi à Béchar, ont connu un "franc succès" auprès du public, estimé à plus de 4.000 personnes pour chaque soirée, selon le commissaire de cette manifestation.



La soirée d'ouverture, qui a vu le passage du groupe marocain de chants engagés, "Lemchaheb", a été marquée par la présence d'un public nombreux, en grande partie des jeunes, ce qui a créé quelques débordements sans gravité et démontre l'envergure qu'a prise ce festival, a indiqué M. Zaidi Hocine. Ce festival, auquel prennent part une vingtaine de troupes, dont 12 en compétition, "constitue un moyen très important pour la promotion de ce patrimoine musical national", a-t-il précisé.

Le passage samedi en soirée des troupes de Diwane BA hadja d'Alger, Gnawa de Blida et Sara Ksar de Béchar, a été une occasion pour ces troupes de confirmer leur statut et de s'illustrer.

En effet les différentes compositions et les représentations artistiques, hautes en couleurs, de ces troupes a permis aux spectateurs, dont de nombreuses familles, d'apprécier les différentes danses et chorégraphies de ces troupes, appuyées par un jeu musical à la hauteur des attentes du public, connaisseur du

Diwane. Ces trois troupes en compétition ont démontré une connaissance et une maîtrise parfaite des textes et musique Diwane, augurant d'une "réelle pérennité" de cette expression musicale et chorégraphique, selon des spécialistes et chercheurs dans ce genre musicale, présents à Béchar pour la circonstance, dont Dr. Senouci Saliha chercheur en patrimoine musical populaire au centre de recherche d'anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC).

En marge des représentations artistiques, un cycle de conférences-débats sur le thème "Diwane, art et tradition culturelle" est organisé à la maison de la culture.

Divers sujets, à l'exemple de la "musique Diwane entre tradition et modernité", "le rôle social de la musique Diwane", et les modes de préservation et de classification de cet art, sont débattus par des chercheurs nationaux. Pour cette édition, le commissariat du festival a innové par la projection, ce dimanche, du film-musical "Tagnawittude", de Rahma

Benhamou El Madani. Cette œuvre cinématographique de 1h 20 minutes, démontre le passage du Diwane algérien et Gnaoui marocain du sacré au profane, à travers des interviews réalisés avec Kateb Amazigh et plusieurs autres Maâlems (maîtres) de cette musique.

La réalisatrice, qui a animé un débat à l'issue de la projection de sa production, a estimé que son travail s'inscrit dans la "logique des nouvelles réalités de cette musique, qui du sacré est passée en une décennie en de véritables grands spectacles, donnés par des musiciens algériens et marocains à travers le monde, d'où le succès mondial que connaît ce genre musical ancestral, dont l'héritage culturel est partagé par l'ensemble des peuples du Maghreb", a-t-elle souligné.

Pour la soirée de dimanche, Gnawa El-Bayadh, Ahl Gnawa de Relizane et Diwane Sidi Blel de Tindouf seront à l'affiche au stade "Ennasr", aménagé à cette occasion pour servir de scène centrale de ce festival.

Riad D.

POINT A LA LIGNE

Pour l'Afrique

Par Malik Bellil

LAfrique est un double bouillon de culture : en naissant, le petit Africain n'attrape pas que des maladies, il attrape aussi toutes sortes de langues. Chez les autres, une langue nationale ; chez nous, un multilinguisme infernal ! La légende de Babel ne peut tenir que du côté de Rome ou de Bagdad ; chez nous, le pauvre homme n'aurait pu rien faire : trop d'accents dans l'air et d'idiomes dans le ciment avant même la malédiction divine pour pouvoir y élever une tour ! Comment donc se comprendre dans ce monde assourdissant où le chœur des langues à clics rivalise avec celui des langues agglutinantes ? Comment, diable se retrouver dans ce fouillis inextricable de dialectes et de patois ? Question insurmontable ! Insurmontable pour qui ? Pour les étrangers ! Certainement pas pour les Africains qui sont justement habitués aux vastes brousses et aux jungles. "Tout est dit en signe autant de pieds de nez aux prétentions coloniales anciennes d'instituer et d'obliger les peuples soumis à une seule et unique langue, réputée être celle de la civilisation, que de réponse aux volontés post-coloniales d'instaurer des ordres uniques au moins autant qu'iniques hors lesquels point de salut. Entre-temps, la situation des pays africains empire et l'écrivain réalise que la politique "n'est qu'une fumisterie et que l'avenir réside dans le roman" auquel il décide de se consacrer à partir de 1990 malgré les aléas du quotidien. Qui pouvait vraiment vivre de sa plume ?" Et encore : "Je suis issu d'un peuple nomade dispersé de la Mauritanie au lac Tchad. Un peuple de pasteurs qui, dans ses incessantes migrations, croise sur son chemin toutes les races, tous les peuples, toutes les civilisations et toutes les langues de l'Afrique de l'Ouest. Plus qu'un peuple, une confluence, une sacrée confluence : confluences de races, d'histoires, d'imaginaires et de langues ! Ce qui fait qu'il est assez difficile à définir aussi bien pour les sociologues que pour les historiens. C'est un peuple mouvant, si mouvant qu'il est difficile à saisir aussi bien par l'esprit que par la main. Une drôle de nation, vraiment ? Une nation ? Peut-être ! Mais alors une nation surgie de nulle part, errante, grouillante, presque aussi virtuelle que le monde dans lequel nous vivons." C'est de cette existence d'éternel vadrouilleur, de nomade invétéré et inguérissable que Monenenbo puise tout à la fois ce qui fait la quintessence de son œuvre que sa propre philosphie de l'existence en marge de toute influence de cette politique que, désormais, il exécère pour lui avoir volé quelques-unes des plus belles années de sa jeunesse, en même temps qu'elle l'aura aidé à se débarrasser des illusions et du désenchantement post-national. M. B.

Le pillage du patrimoine archéologique, classé 2^{ème} trafic après celui de la drogue

Un fléau qui sévit dans l'indifférence

Le pillage du patrimoine archéologique est classé au 2^{ème} rang des trafics mondiaux après celui de la drogue, a affirmé à l'APS une spécialiste de l'archéologie.

Contactée samedi à Jijel au lendemain d'une conférence organisée dans cette ville et consacrée au patrimoine archéologique, Mlle Dalila Houglouène, enseignante au département Archéologie à l'université Mohamed-Seddik Benyahia, a souligné que le pillage et le trafic de vestiges intéresse de nombreuses personnes, aussi bien en Algérie que dans le monde, qui se livrent à des "transactions douteuses" sur des pans entiers de l'Histoire des peuples.

Dans une communication qu'elle avait donnée au cours de cette conférence, cette universitaire a tenté de faire la lumière sur les recherches et les fouilles archéologiques réalisées par Adolphe Hedwige Alphonse de La Mare, arrivé dans cette ville côtière en 1884. De La Mare s'était illustré, selon la conférencière,

par de nombreuses découvertes archéologiques dans cette région bimillénaire. Ses trouvailles sont devenues une sorte de référence pour des archéologues, historiens et chercheurs contemporains s'intéressant au passé de l'antique Igilgili. L'universitaire a également souligné que nombre de vestiges, de pièces archéologiques ou numismatiques ont disparu de la région pour se retrouver placées, à ce jour, au musée parisien du Louvre, pendant et après la période coloniale. Il s'agit de fragments archéologiques, de mosaïques, de pièces de monnaie et autres "extorqués" de la région pour être placés outre-méditerranée, alors qu'ils font partie de la mémoire et du patrimoine national.

La région de Jijel, musée à ciel ouvert, regorge effectivement de nombreux vestiges qui nécessitent protection et sauvegarde. Au chef-lieu de wilaya, l'on citera, entre autres le site de Errabta (ex-pointe noire), riche en tombes puniques, aujourd'hui presque enfouies sous des chapes

de béton, à Tissilil (région de Settara) ou encore Ziama Mansouriah.

Mlle Houglouène a, tout au long de son exposé, insisté sur la nécessité de sensibiliser le grand public par divers moyens (médias, affiches, spots publicitaires...) à la protection et à la sauvegarde du potentiel et du patrimoine archéologique qui constitue, a-t-elle rappelé, un "pan important de l'histoire du pays". La rencontre avait également été mise à profit pour aborder les légendes et autres mythes entretenus par les populations à l'égard du patrimoine matériel et immatériel enfouis sous terre.

L'une des plus célèbres légendes qui court encore à Jijel est celle d'un "cheval en or massif" qui serait enfoui quelque part du côté de l'actuelle Errabta où de nombreuses constructions ont poussé comme des champignons à la faveur de l'urbanisation effrénée constatée ces dernières années dans ce site qui renferme des tombes puniques (phéniciennes, libanaises) avec des mobiliers funéraires.

Musique

Décès de la star des Bee Gees Robin Gibb à 62 ans

Robin Gibb, le chanteur du groupe britannique emblématique des Bee Gees, est mort dimanche à l'âge de 62 ans d'un cancer, a annoncé sa famille. Barry, Maurice et Robin Gibb ont atteint des sommets dans le monde de la musique pop dans les années 70 avec des titres tels que "How Deep Is Your Love", "Stayin' Alive", et "Night Fever".

Robin Gibb avait été opéré de l'intestin il y a 18 mois. C'est à cette occasion que les médecins avaient diagnostiqué chez lui une tumeur et un cancer du colon et du foie.

De retour en public en février, Robin Gibb avait déclaré que son traitement avait provoqué chez lui une "amélioration spectaculaire", faisant naître l'espoir que son cancer était en rémission. Mais, depuis, sa santé s'était fortement détériorée.

Le chanteur était tombé dans le coma à l'hôpital où il avait été de nouveau transporté après avoir contracté une pneumonie.

Le groupe avait atteint des ventes-record de plus de 200 millions de disques depuis leur début dans les années 60.

PAROLES DE FEMMES

Il existe des silences immuables, fixés dans une rigidité définitive : silence des maisons abandonnées, des grandes étendues désertes, des êtres qui n'ont plus rien à se dire.

Anne Bernard



FEMMES

Page animée par Tinhinan

ILS ONT DIT :

Parle si tu as des mots plus forts que le silence, ou garde le silence.

Euripide

ON LUI OFFRE UN OLIVIER DE 1400 ANS

MICHELLE OBAMA

C'est symboliquement que l'olivier a été attribué à Madame Obama, pour la récompenser de son engagement pour "un style de vie et une alimentation plus saines" avec sa campagne "Let's move". Cette campagne s'inspirait fortement du "régime méditerranéen", reconnu par L'UNESCO comme bénéfique pour la santé.

Michelle Obama a la main verte. Elle a même un potager. Par contre, un aussi vieil olivier, elle n'avait pas... Des cadeaux, Michelle Obama doit en recevoir des tas tous les jours. Des chers, des extravagants, des grands... mais un comme celui -là ! La province de Lecce, dans les Pouilles (sud de l'Italie), vient d'offrir un arbre à la Première Dame des Etats-Unis.

Il ne s'agit bien évidemment pas d'un arbre comme les autres puisque c'est d'un très vieil olivier dont il est question. Ce vénérable dernier est âgé de 1400 ans. Nous savions que les oliviers pouvaient atteindre des records de longévité mais jusque là, pas vraiment. L'arbre fait quatorze mètres de diamètre (donc pas facile à caser sur un balcon) et ne quittera pas sa ville natale... ! C'est symboliquement que l'olivier a été attribué à Madame Obama, pour la récompenser de son engagement pour "un style de vie et une alimentation plus saines" avec sa campagne "Let's move". Cette campagne s'inspirait fortement du "régime méditerranéen", reconnu par L'UNESCO comme bénéfique pour la santé. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet olivier n'est absolument pas à la retraite et produit environ cent kilos d'huile d'olive vierge par an. Cette production sera d'ailleurs envoyée à la Maison Blanche à partir de l'automne prochain.



FORME

MAIGRIR ET RESTER MINCE

Quantités de nourriture limitées

Souvent le problème ne se situe pas au niveau de ce que nous mangeons mais au niveau des quantités ingurgitées par rapport à notre activité sédentaire. Mieux vaut manger un peu de tout et ne pas se priver mais en petites quantités. Servez les repas dans des assiettes de taille moyenne, bannissez les immenses assiettes qui font, certes, une belle table mais qui semblent toujours vides... et que l'on a tendance à remplir plus que de raison !

Pour boire beaucoup d'eau

La plupart des régimes préconisent de boire beaucoup d'eau... Pas toujours facile d'ingurgiter 2 litres d'eau dans une journée. Pour vous aider, le matin, remplissez 4 petites bouteilles de 250 ml et ayez toujours une bouteille à portée de main (et de vue !). Glissez-en une dans votre sac lorsque vous sortez de la maison, prévoyez aussi pour le bureau... le geste deviendra vite naturel. Et pen-

sez aussi à boire du thé ou des infusions, c'est aussi de l'eau (!). litres d'eau dans une journée. Pour vous aider, le matin, remplissez 4 petites bouteilles de 250 ml et ayez toujours une bouteille à portée de main (et de vue !). Glissez-en une dans votre sac lorsque vous sortez de la maison, prévoyez aussi pour le bureau... le geste deviendra vite naturel. Et pen-

Faire ses courses

Etablissez une liste de courses et obligez-vous à la respecter. Ne vous laissez pas tenter par quelques gourmandises en arpentant les rayons des magasins.

Suivez votre liste et ne flânez pas dans les rayons de l'alimentation au risque de ne pouvoir résister !

sauce, crudités, et vinaigrette allégée

Pour limiter l'apport de matières grasses dans une sauce à salade voici quelques conseils : ajoutez une cuillère à soupe d'eau chaude à votre vinaigrette : vous obtiendrez ainsi plus de sauce



sans ajouter d'huile. Pour les crudités, faites une sauce à base de fromage blanc battu. Assaisonnez à votre goût (vinaigre, moutarde, sel, poivre, persil ou autres). Pour accompagner une salade de concombre, mélangez une cuillère à soupe de fromage blanc battu, un peu de jus de citron, sel et poivre... Une sauce légère et délicieuse.

Mangez des pommes

La pomme vous permettra de calmer votre fringale et est idéale pour le petit creux du milieu de matinée ou d'après-midi. Ayez toujours de belles pommes à portée de

main : plutôt que de vous ruer sur les sucreries et autres gourmandises, mangez une pomme.

Prenez le temps de manger

Commencez votre repas par une bonne salade ou un plat de crudités.

Le volume ainsi ingéré remplira votre estomac et vous évitera de vous jeter sur le reste du repas. Attention toutefois à la composition de la salade ! Evitez le fromage... préférez une salade verte que vous pouvez accompagner de maïs, olives, morceaux de poulet.

MINCEUR

RECETTES ANTI-CELLULITE À FAIRE CHEZ SOI

Avec l'arrivée des beaux jours, on ressort ses jupettes courtes et on montre ses jambes... Quid de cette vilaine cellulite qu'on aimerait bien chasser pour de bon ? Pas de panique, il existe des recettes "home-made" pour se débarrasser de sa peau d'orange fissa !

1- Masque amincissant au marc de café

La caféine est idéale pour lutter contre la cellulite. On la retrouve d'ailleurs dans de nombreuses crèmes amincissantes.

Pour créer soi-même son masque minceur anti-capitons, on essaie donc sans hésiter cette recette ultra simple. La recette : verser une cuillère à soupe de marc de café dans un bol et ajouter une cuillère à café d'huile d'olive.

Mélanger et appliquer cette préparation sur les zones concernées. Enrouler ensuite dans du cellophane et laisser poser 20 minutes.

Pour un maximum d'efficacité, on renouvelle l'application 2 fois par semaine.

2- Huile anti-capitons amande et citronnelle

Parfaite pour gommer les capitons, on adore cette huile anti-cellulite à la citronnelle de Java qui aide à lisser la peau d'orange et à réduire la rétention d'eau. L'huile d'amande douce est quant à elle parfaite pour avoir une peau veloutée.

La recette : dans un flacon de 30 ml, verser 60 gouttes d'huile essentielle de citronnelle de Java et 30 ml d'huile d'amande douce. Mélanger.

Pour de vrais résultats, on masse les zones concernées matin et soir pendant 3 semaines. Minimum.

3- Masque au lierre grim pant

Rien de tel que le lierre grim pant pour

lisser la peau et chasser la cellulite.

Avant l'été, on se hâte donc d'essayer cette recette magique 100% minceur.

La recette : nettoyer des feuilles de lierre grim pant et les réduire en poudre à l'aide d'un mixeur. Ajouter un peu d'eau de façon à obtenir une pâte homogène. Appliquer sur les zones concernées, enrouler dans du cellophane et laisser poser 20 minutes. Pour un résultat optimal, on renouvelle l'application 2 fois par semaine.

4- Huile abricotée

Pour vaincre les capitons, on essaie cette huile de massage composée d'huile de noyau d'abricot et d'huiles essentielles d'hélichryse, de romarin et d'eucalyptus mentholé, un trio idéal pour lisser la peau et en finir avec la cellulite. La recette : Dans un flacon de 50 ml, verser 40 gouttes d'huile essentielle de romarin verbenone, 40 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus mentholé, 20 gouttes d'huile essentielle d'hélichryse et 50 ml d'huile végétale de noyau d'abricot. Mélanger.

Pour bien faire, on masse les zones concernées matin et soir pendant 3 semaines.

5- Lotion citron caféine

Savez-vous que le citron aide à déstocker les graisses et à raffermir la peau ? Associé à la caféine anti-cellulite, voilà un cocktail explosif pour gommer la cellulite.

La recette : Préparer un café très fort et en verser 50cl dans une bouteille.

Ajouter le jus d'un citron et secouer vigoureusement. Laisser reposer 24h et conserver au réfrigérateur pendant 1 semaine maxi.

On frictionne ses cuisses vigoureusement, matin et soir, chaque jour durant 3 semaines pour de vrais résultats !



Les DEBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS ▶▶

Equipe nationale

Halilhodzic passe à la vitesse supérieure

Le coach bosnien de l'EN, Vahid Halilhodzic, passe à la vitesse supérieure avec ce deuxième stage de préparation qui vient avant le match amical face au Niger le 26 mai prochain et ensuite les rencontres comptant pour les éliminatoires de la CAN 2013 et le Mondial 2014.

Le driver des Verts a, ainsi, regroupé hier les joueurs convoqués pour ces rendez-vous de la sélection pour être fin prêts à relever les défis qui les attendent. Ainsi, de nombreux joueurs professionnels étaient attendus hier pour entrer en regroupement avec l'EN, entre

autres, Feghouli, Lacen et Kadamouro qui évoluent en Espagne et qui ont terminé la saison avec leurs clubs respectifs.

Ces éléments devraient donner le plus attendu d'eux, d'autant qu'il s'agit d'un match qui leur permettra d'être fixés sur leur forme actuelle avant les prochains matches

importants des éliminatoires. A noter que les locaux, qui avaient participé au premier stage qui s'est déroulé la semaine dernière à Bouchaoui, ont bénéficié d'une journée de repos. Ils devraient reprendre avec le groupe et préparer sérieusement les prochaines confrontations avec la sélection



nationale.

Pour ce qui est des autres joueurs professionnels, on croit savoir que ceux évoluant en France devraient arriver samedi prochain. Ils vont rater les premiers jours de ce stage. Ces derniers seront présents, mais en spectateurs pour le match amical face au Niger. Cela ne devrait pas inquiéter le coach des Verts, surtout qu'il s'agit de joueurs qu'il connaît très bien et qu'il ne s'attend pas à découvrir. Par ailleurs, il y a des

joueurs qui restent une énigme pour le sélectionneur national, à l'image du baroudeur de l'ES Sétif, Mohamed Amine Aoudia, qui est encore blessé et pas encore rétabli à cent pour cent. Halilhodzic se demande d'ailleurs s'il sera apte à reprendre sa place dans l'équipe après avoir été aligné lors du match de la Gambie. Enfin, il est à noter que l'arbitrage de ce match face au Niger sera assuré par un trio malien.

Imad M.



JSM Béjaïa

Alain Michel souhaite continuer

ALAIN MICHEL, l'entraîneur français de la JSM Béjaïa, qui a terminé à la deuxième place le championnat de Ligue 1 professionnelle de football, s'est dit, dimanche, «intéressé» par un prolongement de son contrat avec ce club, qualifiant de «positif» le parcours de ce dernier sous sa coupe. «Mon contrat avec la JSMB a expiré après le dernier match du championnat, j'attends toujours de rencontrer le président du club, Boualem Tiab, pour connaître ses intentions quant à un éventuel prolongement de mon bail. Pour ma part, l'idée de rester à Béjaïa me tente vraiment», a déclaré à l'APS, l'ancien entraîneur du MC Alger. En allant s'imposer à Mostaganem face au MC Saïda (2-1), samedi pour le compte de la dernière journée du championnat, la JSMB a réussi à se hisser à la première place au classement en compagnie de l'ES Sétif, mais la différence de buts a permis à cette

dernière, battue à Bologhine face à l'USM Alger (2-0), d'être sacrée championne d'Algérie. «Dans l'ensemble, j'estime que notre parcours est plus qu'honorable. J'ose même dire que nous avons réalisé un véritable exploit en terminant dauphin, au vu des turbulences que nous avions vécues en cours de route», a commenté Alain Michel. Le technicien français, qui avait pris en janvier dernier les commandes techniques des Vert et Rouge de la Vallée de la Soummam, a estimé avoir réussi l'objectif que lui a été assigné à son arrivée au club. «Je me suis entendu avec les dirigeants pour jouer une place sur le podium. J'estime donc que mon objectif a été atteint à 100%», a-t-il ajouté. Du coup, le successeur de Fouad Bouali à la barre technique des Hamadites espère une prolongation de son contrat à la JSMB, une ambition «tout a fait légitime», selon lui. «J'accorde la priorité à mon

club, car je suis quelqu'un qui prône la continuité. Mais, j'aimerais bien que je sois fixé sur les intentions de sa direction dans les meilleurs délais», a-t-il ajouté. Faisant également l'objet de convoitises de la part de certains clubs de l'élite algérienne, à l'image du CR Belouizdad et l'ASO Chlef, selon la presse spécialisée, Alain Michel a avoué n'avoir reçu «aucun contact direct» dans ce sens, ajoutant qu'il préfère avoir «d'abord une discussion avec le président de la JSMB» avant d'étudier les éventuelles propositions parvenant d'autres formations. Ayant retenu la leçon de la participation des coéquipiers de Derrag en Ligue des champions d'Afrique, l'entraîneur reconnaît que s'il venait de rester avec son club actuel, il demanderait à renforcer son effectif par des «joueurs de valeur». «Si on participe en Ligue des champions pour le plaisir d'y participer, mieux vaut y renoncer», a-t-il conclu.

Volley-ball/ Championnat d'Afrique des clubs champions (dames)

Le NR Chlef à la 3^e place

■ L'équipe de Prisons Kenya a remporté le championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (dames) en battant en finale l'autre formation kényane de Pipeline (3-0), samedi soir en finale à Nairobi, alors que le représentant algérien du NR Chlef a terminé 3^e après sa victoire contre les Camerounais de FAP 3 sets à 0. Battu en demi-finale par le futur champion d'Afrique (3-0), le Nedjm Chlef s'est ressaisi quelque peu lors de la «petite» finale en dominant son homologue camerounais de FAP (25-17, 25-22, 25-23), pour remporter la médaille de bronze. De son côté, la formation de Kenya Prisons, triple vainqueur de cette compétition (2008, 2010 et 2011), a eu le dernier mot en finale contre Kenyan Pipeline sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 27-25, 25-16), devant quelque 6.000 spectateurs. Grâce à sa victoire sur son sol, Prisons Kenya représentera le continent africain au prochain Mondial des clubs prévu du 13 au 19 octobre au Qatar. Cette édition du Championnat d'Afrique des clubs champions a été marquée par l'absence des clubs tunisiens et égyptiens.

Basket-ball/ Championnat Super-Division

La FABB procède à un changement

■ La rencontre GS Pétroliers - AU Annaba comptant pour la 29^e journée du championnat de Super-Division de basket-ball, a été avancée à mercredi prochain à Hydra (13h00), a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Initialement programmée pour samedi prochain, cette rencontre a été avancée à mercredi à la demande de l'AU Annaba, qui devrait affronter la veille (mardi 22 mai) le CRB Dar Beïda, pour le compte de la 28^e journée de la compétition. La FABB a également avancé au vendredi 25 mai, les rencontres de la 29^e journée, USM Blida - NA Hussein Dey et TBB Blida - O. Batna qui devraient se dérouler samedi 26 à Blida, en raison du déroulement, le même jour à Blida, du match amical international de football entre les sélections d'Algérie et du Niger.

WA Tlemcen

Amrani envisage de mettre un terme à sa mission

L'entraîneur Abdelkader Amrani est indécis quant à son avenir à la tête de la barre technique du WA Tlemcen (Ligue 1 algérienne de football), affirmant qu'il n'est «pas chaud» à l'idée de continuer son aventure avec ce club, qu'il avait rejoint en 2010.

«Je n'ai pas encore pris de décision concernant mon avenir avec le WAT, mais franchement, je ne suis pas chaud à l'idée de rester en raison notamment du peu de moyens dont bénéficie l'équipe», a affirmé Amrani à l'APS, au lendemain de la fin du championnat. Le WAT a terminé la saison 2011-2012 à la 8^e place au classement avec 44 points, à 9 longueurs du champion en titre, l'ES Sétif. Appelé s'expliquer sur les raisons qui le poussent à songer à quit-

ter le club de l'ouest, Amrani parle d'un problème financier.

«Le club a beaucoup souffert cette saison côté financier, chose qui a fini par perturber les joueurs, cela n'encourage aucun entraîneur à rester», a-t-il ajouté, réaffirmant que sa décision «n'est pas encore prise». L'ancien coach de l'ASO Chlef et de l'USM Alger a révélé la piste saoudienne, en vue de la saison prochaine. «Un manager tunisien m'avait appelé récemment pour me proposer d'entraîner une équipe saoudienne, je lui avais clairement répondu que si ce n'était pas intéressant, ça ne vaut pas la peine d'y aller», a-t-il souligné. Concernant le bilan annuel de son équipe, Amrani estime que le WAT aurait pu faire



mieux.

«En dépit de la jeunesse de l'effectif, l'équipe aurait pu prétendre à une meilleure place au classement final. Je précise que notre élimination en Coupe d'Algérie à domicile (ndlr, 1/4 de finale face au CS Constantine 1-0), était difficile à digérer par tout le monde», a-t-il conclu.

ASO Chlef

Saâdi n'a prit aucune décision



L'ENTRAÎNEUR DE L'ASO CHLEF (Ligue 1 algérienne de football), Nouredine Saâdi, n'a pas encore été sollicité pour négocier l'éventualité de prolonger son contrat, a affirmé

l'intéressé, dimanche, au lendemain de la fin de la saison 2011-2012. «Je n'ai pas encore été approché par la direction pour prolonger ou non mon contrat avec l'ASO Chlef. A l'heure actuelle, c'est le silence radio, peut-être que le président Medouar songe à changer d'entraîneur, je ne sais pas encore», a affirmé à l'APS Nouredine Saâdi, en poste depuis septembre 2011. L'ASO Chlef a terminé le championnat à la 5^e place au classement final avec 47 points, perdant du coup son titre de champion au profit de l'ES Sétif. «Par déontologie, la direction aurait dû m'informer de ses intentions. Une chose est sûre, je ne suis pas un demandeur d'emploi», a-t-il ajouté. Saâdi, qui avait succédé à Meziane Ighil, a réussi à mener l'ASO à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, pour la première fois dans l'histoire du club.

Licence CAF B

Stage pour les entraîneurs du 22 au 27 mai à Alger

■ La Direction technique nationale (DTN) organisera du 22 au 27 mai à l'INFS/STS de Aïn Benian (Alger) un stage de régularisation pour l'obtention de la licence CAF (B) pour entraîneurs, a indiqué, dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF). Ce stage comprend des séances théorique et pratique. Il se déroulera sous forme d'internat avec des séances la matinée, l'après-midi et en soirée, précise-t-on de même source. Au total, 83 entraîneurs algériens bénéficieront de ce stage, a indiqué encore l'instance fédérale sur son site.

ROND POINT



Alger, cette capitale du cinéma!

Par Djamel Eddine Merdaci

Il est loin, pour ne pas dire révolu, le temps où l'Algérie était une terre d'accueil, presque privilégiée, pour la production cinématographique internationale. Le dernier film de haut niveau à avoir été partiellement tourné dans notre pays était Un thé au Sahara du cinéaste italien Bernardo Bertolucci, filmé à Beni Abbès. Aujourd'hui les producteurs portent leur choix sur des pays voisins qui bénéficient ainsi du retour sur investissement. Un tournage, ce sont des techniciens, des acteurs qui travaillent. Ce sont aussi des retombées économiques non négligeables pour le secteur du tourisme. Avec sa diversité de sites, bien supérieure à l'offre d'autres pays, l'Algérie est parmi les mieux placés pour s'imposer sur ce terrain. D'autant qu'il ya des traditions en la matière. Il suffit de se référer aux films qui avaient installé leurs plateaux en Algérie. Des cinéastes faisaient le voyage d'Alger et pas des moindres à l'image de Costa Gavras, Luchino Visconti, Edouard Molinaro, ou Mario Monicelli, pour ne citer que les plus prestigieux. On n'évoquera pas à cet égard la triste période du cinéma colonial durant laquelle l'Algérie avait été érigée en lieu de prédilection pour des tournages aux velléités exotiques et réductrices avérées. Pépé le moko reste exemplaire dans ce sens. On en est bien loin désormais et les perspectives de co-production devraient ouvrir de nouveaux champs d'exploration. Ne serait-ce que dans l'espace maghrébin qui devrait proposer des opportunités mutuellement avantageuses. La profondeur africaine, arabe aussi, du cinéma algérien lui ouvrirait autant d'horizons. Mais cela ne peut se faire sans effort, sans l'élaboration d'un plan de charge. C'est une démarche nécessaire sauf à vouloir continuer de vivre en autarcie. Car nos partenaires potentiels, plus particulièrement dans les pays voisins, ne restent pas inactifs sur ce qu'il faut bien appeler un marché porteur. Quoi que l'on puisse en dire par ailleurs, le cinéma est une activité génératrice d'emplois et rémunératrice. Mais elle est consommatrice également de budgets. Même à l'échelle d'Etats constitués, ou de grands groupes indépendants, il n'y a plus que de très rares producteurs qui financent les projets cinématographiques avec leurs seules ressources. La pesanteur des projets cinématographiques impose aussi d'incontournables tours de table sur le principe du partenariat gagnant-gagnant. On imagine l'audiovisuel maghrébin, dans ce cas de figure, dans le registre du feuilleton, genre télévisuel par excellence dans nos contrées. Pour des pays qui ont en commun l'histoire, la géographie, et la langue, la culture et plus précisément encore le cinéma, devrait être le lien le plus fort et le plus direct de de l'interaction entre les peuples de la région. Mais force est de constater que l'initiative artistique est souvent tributaire des aléas de la conjoncture politique. Les volontés ne sont pas, pour l'heure, à la mesure d'ambitions légitimes. Elles ne sont pas non plus à la hauteur des capacités pourtant immenses en termes de sujets à traiter et en potentiel humain. Reste alors en mémoire ce que le cinéma algérien a fait pour des professionnels du continent africain tels que les regrettés Youssef Chahine ou Sembène Ousmane. Rétrospectivement on se souvient de Gillo Pontecorvo et de La Bataille d'Alger pour attester que notre pays a été un passage obligé pour le cinéma international. Sur ce plan, il ya un constat de recul, voire de relégation, à établir. C'est ce statut de place forte qui est à reconquérir et cela n'ira pas sans la pugnacité des nouvelles générations de producteurs, d'auteurs, et de réalisateurs qui exercent dans un environnement qui, et c'est le moins que l'on puisse en dire, est qu'il est réfractaire à la créativité.

D. E. M.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LES RÉGIMES AUTORITAIRES MENACÉS PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX



La récolte de cannabis a commencé au Maroc

Alerte aux frontières



Par Sofiane Abi

Confronté à la menace, chaque jour plus sérieuse des narcotrafiquants, les gendarmes, appuyés par les brigades territoriales et les sections de recherches et d'intervention, ont mené plusieurs opérations anti-drogue durant ces dernières 48 heures. Des opérations préventives, en attendant la prochaine " guerre " contre les narcotrafiquants, qui s'annonce d'ores et déjà très sérieuse, car au Maroc, l'on se prépare à l'envoi d'autres quantités de kif traité, après avoir récolté les pavots. Il était utile de passer à l'action, car c'est déjà le début de la récolte du cannabis au Maroc. Une moisson causant un " tsunami " de kif traité dans les pays voisins, parmi eux, bien entendu, l'Algérie. Le Maroc, ce premier pays

producteur de résines de cannabis, déjà connu par tout le monde et confirmé par des rapports annuels des Nations unies, tente de plus en plus de cibler l'Algérie en y injectant des dizaines de tonnes de kif traité. Une triste réalité, réconfortée par les saisies des quatre premiers mois de l'année en cours où, on parle déjà de près de 30 tonnes de drogue interceptées par les services de sécurité. La dernière grosse opération menée contre les narcotrafiquants de drogue a été enregistrée à Naâma, ville-frontalière avec le Maroc. Ici, plus de 1200 kg de drogue avaient été découverts par les gendarmes au moment où ils fouillaient une semi-remorque venue de Saïda. La lutte contre les réseaux de soutien aux narcotrafiquants s'est poursuivie, durant ces deux derniers jours où, les gendarmes ont réussi

d'arrêter 9 trafiquants et la récupération de plusieurs kilos de cannabis. A Médéa, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Berrouaghia ont interpellé une personne et saisi dans son domicile, 5 kilos et 930 grammes de kif traité. Pas loin de Médéa, cette fois-ci à Boumerdès, là, deux trafiquants ont été interpellés, par les gendarmes, en possession de 100 grammes de " zetla ", lorsqu'ils étaient à bord d'un véhicule. Dans la même ville, deux autres trafiquants ont été surpris par la présence des gendarmes de la brigade de Chaâbet El Ameur sur la RN 68, ces deux trafiquants ont été arrêtés en possession de près de 300 grammes de drogue. Durant la même journée, du côté d'Adrar, à l'extrême Sud du pays, un autre trafiquant a été intercepté en possession de 213 grammes de kif traité. L'opération des gendarmes a été exécutée, faut-il le souligner, au domicile de cette personne, suite à un mandat de perquisition. Ces opérations menées par les éléments de la Gendarmerie Nationale ont eu lieu, faut-il le rappeler, au moment où, du côté du Maroc, les trafiquants marocains commencent déjà à récolter le cannabis. Cela signifie que le pire est à venir, toutefois, les Gardes-frontières (GGF) relevant de la GN sont très vigilants et conscients à la fois de cette menace. Grosso-modo, tout a été pris en considération, en commençant par mettre, sur le tracé frontalier, un dispositif adéquat pouvant intercepter d'éventuelles tentatives d'acheminement des tonnes de drogue.

S. A.

ACTU...

Relizane

Quatorze blessés dans un accident de la circulation

Quatorze personnes ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu dimanche près de Relizane (ouest du pays), a indiqué la Protection civile. L'accident a eu lieu au niveau de la RN 23 au douar "Chehairia" dans la commune de "Dar Benabdallah", suite à une collision entre un autobus de transport de voyageurs et une voiture qui roulait dans la direction opposée, a précisé la même source. Les victimes âgées entre 28 et 85 ans ont été transférées à la polyclinique de la daïra de Zemmoura. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

Salem M.

Batna

Saisie de pièces archéologiques et armes anciennes

Plusieurs pièces archéologiques et armes anciennes exposées à la vente dans un commerce de la ville de Batna ont été saisies dernièrement par la brigade de lutte contre les crimes touchant au patrimoine culturel relevant du service de la police judiciaire, selon la sûreté de wilaya. Il s'agit notamment de 107 pièces de monnaies romaine, numide et ottomane (une seule pièce frappée en 1836) et deux lampes à l'huile en terre cuite de l'époque romaine remises à la direction de la culture qui en a confirmé l'authenticité. Au cours de la même opération, il a été procédé également à la saisie d'un pistolet, de marque française, datant de 1973, un canon miniature de 16 mm avec une ancienne cartouche, une grenade défensive dégoupillée, deux douilles et projectiles d'anciennes armes lourdes, ajoute la même source qui a précisé qu'après l'expertise concernant l'origine et la datation de ces armes, certaines pièces ont été déposées au musée du moudjahid. Le canon et des pièces d'une carabine classée arme de chasse ont été également saisis.

Bilal L.

Coincées sur l'île de Rechgoune Quatre personnes sauvées par un hélicoptère des forces navales

Quatre personnes coincées sur l'île de Rechgoune (25 miles nautiques au nord-est de Ghazaouet-Tlemcen) ont été évacuées, dimanche, par un hélicoptère de recherche et de sauvetage relevant des forces navales, selon commandement des forces navales. Le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage d'Oran a reçu un signal du Groupement régional des gardes-côtes de Ghazaouet indiquant que quatre personnes étaient coincées sur l'île de Rechgoune où elles avaient passé le week-end, a indiqué à l'APS le Lieutenant-colonel Mohamed Kaddour, vice-président de la cellule de communication relevant du Commandement des forces navales. Le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOSS) a "déclenché" le plan de recherche et de sauvetage, une fois le signal reçu et dépêché un hélicoptère vers 14h:50 pour évacuer les quatre personnes vers l'aéroport Messali El Hadj de Tlemcen où elles ont reçu les premiers soins.

Bilal L.

Membres d'un réseau international

Lourdes peines contre des trafiquants de drogue

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé dimanche des peines allant jusqu'à la perpétuité contre cinq accusés poursuivis pour constitution d'une bande criminelle organisée spécialisée dans le trafic de drogue. Le juge Benkharchi Omar a condamné l'accusé Belkasmî Lakhdar à la perpétuité, l'accusé Chetouane Ahmed à douze (12) ans de prison ferme et les accusés Benfarhat Yacine, Daabouz Fouad et Mostfaoui Samir à sept (07)

ans de prison ferme. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 31 décembre 2007 lorsque les services de sécurité ont reçu des informations signalant la présence d'une bande de trafiquants de drogue au niveau de la cité Boulahia Amar de Bourouba à El-Harrach (Alger). Après son arrestation par les services de sécurité, l'accusé Benfarhat Yacine a reconnu être en possession d'une quantité de drogue destinée à la vente et divulgué le nom de l'individu qui l'a chargé de cette mission, à savoir

l'accusé Chetouane Ahmed. La perquisition du domicile de l'accusé Chetouane Ahmed a permis la découverte de 15 kilogrammes de cannabis. Il a aussi avoué que Benfarhat et Mostfaoui lui avaient remis une quantité de 40 kilogrammes de drogue pour la vendre. L'accusé a également reconnu appartenir avec Belkasmî Lakhdar à un réseau international de trafic de drogue à travers la frontière entre le Maroc et l'Algérie.

Ghani I.